

CONTRAT D'ETANG BIGUGLIA BEVINCO

Mise en oeuvre d'actions opérationnelles
du SAGE de l'étang de Biguglia



Biguglia
Borgo
Furiani
Lucciana
Murato
Ometa di Tuda
Rutali
Communauté
d'Agglomération
de Bastia
Communauté
de communes
de la Marana

DECEMBRE 2014



Département de la Haute-Corse
Dipartimentu di u Cismonte
www.haute-corse.fr

SOUS MAÎTRISE D'OUVRAGE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-CORSE

* SCHEMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DE L'ÉTANG DE BIGUGLIA

Dossier réalisé sous la Présidence de Joseph Castelli et François Orlandi, avec la direction de Patrice Cerruti, Chargé de Mission SAGE, et l'assistance socio- technique du bureau d'études 1.2.3.Soleil, principalement à partir des échanges des acteurs locaux au sein des réunions plénières du comité d'étang et de la CLE ainsi que des instances techniques et des ateliers de terrain, avec l'aimable participation du comité technique de la CLE comprenant :

Services techniques de la Collectivité Territoriale de Corse

Services techniques du Département de la Haute-Corse

OEHC

OEC

ODARC

Réserve Naturelle de l'étang de Biguglia

DREAL Haute-Corse

DDTM de Haute-Corse

ARS de Haute-Corse

Chambres de Commerce et d'industrie, des Métiers et de l'artisanat, de l'Agriculture

Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, Délégation de PACA et Corse

Assistance à maîtrise d'ouvrage : bureau d'études 1.2.3.Soleil

Extraits des rapports d'étude : Réserve Naturelle, IFREMER, SOGREAH, Geomorphic, BCEOM/Egis Eau, BRGM.

Contact : Département de la Haute-Corse - Patrice Cerruti - Tél. 04 95 55 57 63 -

Messagerie : pcerruti@cg2b.fr

Remerciements

En sa qualité de Président de la CLE, du Comité d'étang et du Conseil Départemental de la Haute-Corse, et au nom de tous leurs membres, Francois ORLANDI remercie toutes les personnes qui ont permis la réalisation du contrat Biguglia-Bevinco en application du SAGE.

Missions du Comité d'étang

Le contrat d'étang Biguglia-Bevinco étant élaboré pour permettre la mise en œuvre opérationnelle de certaines dispositions du SAGE du Biguglia, le Comité d'étang est composé des mêmes membres que la Commission Locale de l'Eau auxquels sont associés des organismes et maitres d'ouvrage intervenant dans le périmètre du SAGE.

Le Comité d'étang a pour missions :

- de piloter l'élaboration du contrat d'étang
- d'approuver le dossier définitif et de le soumettre au Comité de bassin de Corse pour agrément
- d'assurer le suivi du contrat agréé et signé et notamment de la réalisation des opérations programmées, selon le calendrier défini.

Engagement contractuel

Le Contrat d'étang Biguglia-Bevinco est la concrétisation d'une démarche globale et concertée de gestion des milieux aquatiques. Il fait suite au Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'étang de Biguglia élaboré par la commission locale de l'eau (CLE) et approuvé le 12 janvier 2012, dont il intègre les orientations et assure l'application.

Il s'inscrit dans le cadre de la Loi sur l'Eau de 2006, de la directive cadre sur l'eau (DCE) de 2000 et de son outil d'application le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du Bassin de Corse adopté par le Comité de Bassin. À ce titre, il constitue l'outil de mise en œuvre du Programme de mesures du SDAGE porté par l'État pour atteindre le bon état écologique des masses d'eau aux échéances fixées.

Le Contrat d'étang Biguglia-Bevinco regroupe les opérations programmées par chacune des structures compétentes sur le bassin versant. Chaque structure garde la maîtrise d'ouvrage ainsi que l'entière maîtrise technique et financière des actions pour lesquelles elle possède la compétence. Chaque Maître d'Ouvrage effectuera directement, pour les opérations qu'il engage, la demande de subvention auprès des partenaires financiers, en précisant son inscription au Contrat d'étang Biguglia-Bevinco et en se référant aux plans de financement définis dans les fiches actions du Contrat. Il pourra, s'il le souhaite, être assisté dans sa démarche par le chargé de mission du contrat.

Par leur signature, les partenaires acceptent le contenu du Contrat et s'engagent à en assurer le bon déroulement tant par l'apport d'aide financière que par la réalisation des opérations inscrites et selon le calendrier défini.

Article 1 : Le périmètre du Contrat

Le périmètre du Contrat Biguglia-Bevinco est identique au périmètre du SAGE du bassin versant de l'étang de Biguglia. D'une superficie de 182 km², Il comprend les eaux superficielles et souterraines du bassin versant de l'étang, intégrant le plan d'eau, les rivières et les nappes alluviales, les canaux et le lido le reliant à la mer. Il s'étend sur les communes de Bastia, Biguglia, Borgo, Furiani, Lucciana, Murato, Olmeta di Tuda et Rutali. Bien que ce périmètre n'intègre pas officiellement la portion de territoire du bassin versant du Golo en lien direct avec le bassin versant de l'étang, des opérations engagées dans le présent contrat intègre déjà cette portion de territoire.

Article 2 : Durée du Contrat

La mise en œuvre du Contrat Biguglia-Bevinco s'établit sur une période de 5 (cinq) années pleines, à compter de sa signature. La programmation des actions est basée sur une signature du Contrat après l'arrêté d'approbation du SAGE, et s'échelonne donc de 2014 à 2018, intégrant l'échéance fixée par la DCE pour atteindre le bon état écologique des masses d'eau.

Article 3 : Objectifs du Contrat

En s'engageant dans le Contrat d'étang Biguglia-Bevinco, les signataires s'unissent pour affirmer leur volonté de préserver et/ou de restaurer les milieux aquatiques du bassin versant et leur biodiversité, de réduire de manière significative les flux de pollution à l'étang et de préserver la ressource en eau, dans un esprit de solidarité de bassin, en intégrant les objectifs du SDAGE et les mesures de son PDM* associé pour atteindre le bon état écologique. Cette volonté commune de restauration et de protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques est inscrite dans le vote des objectifs de la CLE.

Article 4 : Contenu du programme du Contrat

Les objectifs du Contrat reprennent ceux du SAGE de l'étang de Biguglia approuvé par la CLE le 12 janvier 2012 et mis à l'enquête publique en octobre 2012. Ils se déclinent en actions regroupées en quatre thèmes :

- Équilibre quantitatif de la ressource ;
- Lutte contre la pollution ;
- Préservation ou restauration des milieux aquatiques et des zones humides ;
- Gestion concertée.

Équilibre quantitatif de la ressource

Les opérations identifiées dans ce contrat s'inscrivent dans la perspective de définir, *in fine* dans le SAGE, des objectifs quantifiés pour la préservation de la ressource en eau et l'atteinte d'un équilibre quantitatif. Il s'agit d'élaborer un plan de gestion de la ressource et des étiages, à l'échelle de l'hydrosystème du Bevinco, en développant une approche du débit biologique du cours d'eau et un outil de gestion équilibrée des prélèvements (eau superficielle et eau souterraine).

Lutte contre la pollution

Il s'agit des opérations les plus lourdes, concernant notamment l'amélioration des systèmes d'assainissement de la plaine de la Marana, l'instauration d'une gestion des eaux pluviales et la lutte contre la pollution diffuse liée aux activités humaines.

Préservation ou restauration des milieux aquatiques et des zones humides

L'étang de Biguglia lui-même fait l'objet d'un plan de gestion au titre de la Réserve Naturelle qui a permis en quelques années de restaurer sa qualité et de développer une fréquentation durable du public car respectueuse de l'environnement et accompagnée par un réseau éducatif. Il reste cependant toujours plus menacé par le rapide développement urbain de la plaine de la Marana. La restauration des milieux aquatiques et des zones humides trouve donc une place importante dans les actions du contrat à travers le développement des connaissances sur les flux de pollution, l'identification et la caractérisation des zones humides aux fins de définir des objectifs de préservation, restauration et de gestion, la restauration de la continuité écologique, le maintien des débits du Bevinco, la gestion du grau et la régulation des usages agricoles.

Gestion concertée

La Commission Locale de l'Eau a développé des liens entre les gestionnaires du territoire, les collectivités et les usagers depuis de nombreuses années. Ces opérations sont concrétisées dans le contrat, notamment à travers l'animation de la CLE et de ses instances, les liens avec les collectivités, l'accompagnement des entreprises dans leur gestion de l'eau, la communication sur le SAGE.

Article 5 : Montant financier

Le montant financier global est estimé à 4 688 897 euros, soit :

- Chapitre 1 : Gestion Quantitative : 2 835 000 euros
- Chapitre 2 : Lutte contre les pollutions : 812 500 euros
- Chapitre 3 : Préserver ou restaurer les milieux aquatiques : 602 797 euros
- Chapitre 4 : Développer la gestion concertée : 438 600 euros

Les montants indiqués sont définis sur la base des actions restant à financer, hors actions dont le coût est indéterminé à l'heure actuelle. Il s'agit d'estimations prévisionnelles qui pourront être ajustées par la suite, sur la base du montant réel des travaux

Engagement des signataires

Les partenaires du Contrat d'étang Biguglia-Bevinco sont :

- les Maîtres d'Ouvrage des opérations,
- l'État, représenté par le Ministère de l'Écologie de l'énergie, du Développement Durable et de la Mer,
- la Collectivité Territoriale de Corse,
- le Département de la Haute-Corse,
- l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Article 5 : Engagement des Maîtres d'Ouvrage

Les Maîtres d'Ouvrage signataires du Contrat d'étang Biguglia-Bevinco sont :

- Le Département de la Haute Corse
- La Communauté d'Agglomération de Bastia
- La Communauté de Communes Marana Golo
- Les Communes du périmètre du SAGE
- La Chambre de Commerce et de l'Industrie de la Haute Corse
- La Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Haute Corse
- La Chambre d'Agriculture de la Haute Corse
- Les Offices de la Collectivité Territoriale de Corse
- le Conservatoire du Littoral
- Le Conservatoire des Espaces Naturels de Corse

Par leurs délibérations, les Maîtres d'Ouvrage valident les objectifs du Contrat Biguglia-Bevinco, le contenu et la programmation des opérations du Contrat dont ils seront les porteurs. Ils s'engagent à réaliser les travaux prévus par le Contrat dans les délais fixés par l'échéancier.

Article 6 : Engagement de l'État

L'engagement de l'État est celui du Ministère de l'Écologie. Les engagements pris par l'État dans le présent Contrat restent subordonnés à l'ouverture des crédits suffisants, par les lois de finances. Dans le cadre des dotations votées, ils bénéficieront de l'affectation prioritaire des crédits de l'État. Les dossiers devront être présentés selon les procédures d'instruction des dossiers prévues par les services compétents.

Article 7 : Engagement de la CTC

La Collectivité Territoriale de Corse s'engage à participer au financement des opérations prévues dans le Contrat Biguglia-Bevinco, conformément à sa politique d'intervention et suivant ses critères

d'attribution, sous réserve de l'inscription des crédits correspondants, aux budgets concernés. Elle se réserve la possibilité de pratiquer une intervention financière différenciée quand la nature des enjeux locaux et notamment l'intérêt des milieux aquatiques le justifient. Les plans de financement des actions du présent contrat sont prévisionnels. Les taux et les montants d'aides seront définitivement arrêtés au vu des projets présentés par les collectivités. La Région interviendra sous réserve et en fonction de la participation réelle des autres financeurs.

Article 8 : Engagement du Département de la Haute-Corse

En tant que structure porteuse de l'animation de la CLE du SAGE de l'étang de Biguglia et du contrat d'étang qui en assure la programmation des actions, le Département de la Haute-Corse s'engage à assurer l'animation de la CLE/Comité d'étang, dénommée Comité Biguglia-Bevinco, et d'apporter son soutien technique aux maîtres d'ouvrage des actions du contrat afin de favoriser l'atteinte des objectifs du SAGE. Le Département veillera au respect de la programmation des actions du contrat et à maintenir dans le temps la cohérence des actions du contrat avec les objectifs du SAGE, notamment concernant les objectifs de bon état des masses d'eau. Il assurera un suivi des réalisations à l'aide d'un tableau de bord portant les indicateurs retenus par le Comité Biguglia-Bevinco. Il conduira la révision du SAGE dans les délais requis et s'appuiera sur le bilan à mi-parcours du contrat pour faire évoluer le contrat et le SAGE en toute synergie. Par ailleurs, il assurera la maîtrise d'ouvrage des actions du contrat relevant de sa compétence, notamment ce qui concerne le plan de gestion de la Réserve Naturelle de l'étang de Biguglia.

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'environnement, le Département de la Haute-Corse interviendra également comme financeur. Il accordera ses aides en priorité aux actions du Contrat Biguglia-Bevinco dans la mesure où elles correspondent à ses critères d'éligibilité. Le Département de la Haute-Corse s'engage pour la durée du Contrat à participer au financement des actions d'amélioration de la qualité des eaux et de restauration des milieux aquatiques correspondant à ses modalités d'intervention à la date de la signature du Contrat par le Président du Conseil Départemental. Dans l'hypothèse où ces modalités deviendraient plus favorables aux Maîtres d'Ouvrage après cette date, ceux-ci pourraient bénéficier des nouvelles modalités, à compter de leur prise d'effet. Les taux et les montants d'aides seront définitivement arrêtés au vu des projets présentés par les collectivités. Le Département interviendra sous réserve de la participation effective des financeurs telle que prévue dans les plans de financement, et dans la limite des crédits dont il dispose.

Article 9 : Engagement de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse s'engage à participer au financement des opérations inscrites au contrat Biguglia-Bevinco, sur une période couvrant les années 2014 à 2018.

Les taux et les montants de la participation prévisionnelle de l'Agence de l'Eau, inscrits sur les fiches actions et dans le plan de financement du contrat, sont donnés à titre indicatif. Ils ont été calculés sur la base des modalités d'intervention de son 10^{ème} programme d'intervention, telles que connues à la date de rédaction de cet article (délibération 2012-16 du 14 septembre 2012 relative au 10^{ème} programme et ses délibérations d'application), au vu des éléments techniques disponibles lors de l'élaboration du contrat.

L'engagement financier de l'agence de l'eau sur la période 2014 à 2016 (période correspondant à la première partie du contrat, jusqu'à la révision fin 2016) ne pourra excéder un montant total d'aide de 787 323 euros.

Dans le cadre du présent contrat, l'Agence de l'eau s'engage spécifiquement sur les actions suivantes :

➤ Garantie de financement et taux d'aides

Compte tenu des objectifs d'atteinte du bon état des eaux fixés dans le cadre du SDAGE du Bassin de Corse, le contrat d'étang Biguglia-Bevinco identifie des actions prioritaires. Pour ces actions prioritaires engagées avant le 31/12/2016, l'Agence de l'Eau garantie le financement aux taux prévus dans les fiches actions, dans la limite des montants d'aide prévus au contrat.

Pour les autres actions prioritaires prévues après le bilan à mi-parcours (donc relevant de la phase 2), l'Agence de l'Eau garantie le financement et le taux d'aide ; cet engagement est conditionné au respect du calendrier de réalisation des opérations prioritaires inscrites dans la 1^{ère} phase du contrat.

• Financement des aides spécifiques contractuelles

Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Année de réalisation	Montant de l'opération	Taux aide Agence	Contrepartie attendue par l'Agence (1)				
					Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Année de réalisation	Montant de l'opération	Taux aide Agence
CG Haute Corse	Mettre en œuvre le plan de communication	2015-2018	200 k€	50%	CG Haute Corse	Mise en place et animation d'un groupe dédié à la gestion quantitative	2014-2018	en régie	-
CAB	Création d'un outil de gestion de la ressource prélevée dans l'hydro système du Bevinco	2014-2017	560 k€	40% du montant restant à la charge de la CAB	CAB	Restaurer la continuité écologique sur le Bevinco – Engagement de l'étude de faisabilité de l'équipement du seuil du Lancone	2014	70 k€	60%

(1) dans les limites permises par la réglementation en vigueur au moment de la décision d'aide.

Il est précisé

Que, la mise en œuvre d'actions de communication ou d'éducation à l'environnement en milieu scolaire (animations, interventions en classes,..) est financée sur la base de coûts forfaitisés avec application de plafonds ; la création d'outils de communication : sur la base des coûts réels, avec application de plafonds.

Les actions réalisées en milieu scolaire doivent s'inscrire dans une stratégie globale et pluriannuelle sur le territoire et bénéficier d'un agrément de l'Education Nationale, être co-construits avec les établissements scolaires concernés et bénéficier d'un co-financement des collectivités locales concernées.

Les aides attribuées au titre du Contrat pour la réalisation de travaux d'aménagement ou d'équipement doivent s'accompagner de l'engagement du bénéficiaire ou du maître d'ouvrage de mentionner sur un support d'information destiné au public que le financement a pour origine l'agence de l'eau dans le cadre du présent Contrat .

Suivi du contrat et Bilan à mi-parcours

Le suivi du Contrat doit s'inscrire dans un dispositif global intégrant à la fois des bilans annuels et

des évaluations afin de permettre une meilleure lisibilité de l'efficacité des politiques contractualisées.

Aussi l'engagement de l'Agence de l'Eau est lié à la réalisation d'un bilan annuel des actions engagées au cours de l'année écoulée et à un bilan de l'état des milieux afin de suivre les effets des actions entreprises.

Afin de prendre en compte les évolutions intervenues depuis sa signature, le présent Contrat sera révisé à mi-parcours, c'est-à-dire au 31/12/2016.

Ce bilan sera plus particulièrement l'occasion de dresser l'état d'avancement de l'ensemble des opérations prioritaires liées à la mise en œuvre du programme de mesure du SDAGE du Bassin de Corse, telle qu'inscrite dans le SAGE de l'étang de Biguglia. A cette occasion, l'engagement de l'Agence de l'Eau pourra être ajusté par voie d'avenant.

La programmation relative à la seconde tranche du Contrat de rivière fera l'objet d'un engagement formel de l'Agence de l'Eau, en fonction de la réalisation et du bilan des opérations importantes du contrat (et leur avancement attendu) suivantes :

Réf. Action	Maître d'ouvrage	Opération	Avancement attendu
FA1-2	CD Haute Corse	Mise en place et animation d'un groupe dédié à la gestion quantitative	engagé
FA 1-3	CAB et CC Marana Golo	Bilan des prélèvements	achevé
FA 1-4	OEC	Approche du débit biologique du Bevinco	achevé
FA 1-5	CAB	Création d'un outil de gestion de la ressource prélevée dans l'hydro système du Bevinco	engagé
FA 2-11	CD Haute Corse	Quantifier les flux de polluants issus du bassin versant	engagé
FA 2-13	CC Marana Golo	Mise en conformité DERU de la station d'épuration de Borgo Nord	achevé
FA 2-17	CC Marana Golo	Elaboration du schéma directeur de gestion des eaux pluviales de la plaine de la Marana	engagé
FA 2-18	CCI/CMDAHC	Mobilisation des entreprises sur la gestion de leurs rejets – Etude diagnostique	terminé
FA 2-19	Entreprises	Mobilisation des entreprises sur la gestion de leurs rejets – Mise en conformité	engagé
FA 3-20	CAB et à définir	Restaurer la continuité écologique du Bevinco	Phase étude : terminée
FA 3-21	CEN Corse	Cartographie et gestion des zones humides	Phase 1 : terminée Phase 2 : engagée

FA 4-26	CD Haute Corse	Animation et suivi du Contrat et du SAGE	En cours
---------	----------------	------------------------------------------	----------

Le porteur de projet s'engage à insérer annuellement dans ses publications (papier ou web) un texte fourni par l'agence de l'eau sur son programme d'action et ses priorités.

Contrôle, révision et résiliation

Article 10 : Contrôle du Contrat et Évaluation

Le Comité d'étang (dénommé CLE/Comité Biguglia-Bevinco plus tous les acteurs concernés par l'eau) constitué pour l'élaboration du dossier de Contrat est également mandaté pour assurer son exécution en suivant la réalisation des actions. Il s'appuiera sur la CLE du SAGE de l'étang de Biguglia et son Comité Technique.

La bonne exécution du Contrat, se définit au minimum par :

- Le respect des engagements des différents partenaires tels que précisés ci-dessus.
- La mise en œuvre effective des opérations du Contrat, selon le calendrier prévu.
- Le respect des modalités de fonctionnement.

Chaque année, les Maîtres d'Ouvrage présenteront devant la CLE/Comité les actions menées et les actions proposées pour l'année suivante en conformité avec la programmation du Contrat. La CLE/Comité adressera à l'ensemble des partenaires signataires du Contrat le bilan annuel et le programme des travaux arrêtés pour l'année suivante.

Un bilan des opérations sera fait à mi-parcours pour évaluer l'efficacité des actions et la pertinence du contrat au regard des résultats obtenus, et envisager une éventuelle révision.

Article 11 : Révision du Contrat

Le Contrat Biguglia-Bevinco pourra faire l'objet d'une révision, sous la forme d'avenant, notamment pour permettre une modification du programme d'actions initialement arrêté, une modification de la répartition des financements initialement arrêtée ou l'intégration d'une ou plusieurs actions au programme d'opérations.

Chaque Maître d'Ouvrage pourra proposer un avenant, à mi-parcours de Contrat. Son opportunité sera discutée au sein du Comité Technique et présentée à la CLE/Comité Biguglia-Bevinco pour approbation. L'avenant sera adopté après validation par ce comité.

Article 12 : Résiliation du Contrat

La résiliation du Contrat Biguglia-Bevinco peut intervenir faute d'accord entre les différentes parties. Dans ce cas, la demande de résiliation sera accompagnée d'un exposé des motifs et fera l'objet d'une saisine des assemblées délibérantes de chacun des partenaires. La décision de résiliation qui aura la forme d'un avenant précisera le cas échéant les conditions d'achèvement des opérations ayant connu un commencement d'exécution

Article 13 : Bilans

Un bilan technique et financier du Contrat à mi-parcours sera réalisé. Il pourra mettre en évidence les difficultés, proposer les adaptations appropriées et éventuellement déboucher sur une proposition d'avenant au Contrat. Ce bilan à mi-parcours sera adressé au Président du Comité de Bassin par la structure porteuse, avec copie au Préfet de Département et au Président du Conseil Exécutif de Corse.

A la fin du Contrat la structure porteuse réalise une analyse « bilan / évaluation et perspectives du Contrat ». L'évaluation doit permettre de vérifier l'efficacité des actions engagées vis-à-vis de l'atteinte des objectifs fixés par le SAGE de l'étang de Biguglia. Cette analyse permet de définir les suites éventuelles à donner au Contrat. Ce bilan est adressé au Président du Comité de Bassin.

Les indicateurs d'évaluation, la mise en place des tableaux de bord, seront définis de manière plus précise en début de Contrat.

Les signataires du Contrat d'étang Biguglia-Bevinco :

M. Alain THIRION	Préfet de Haute-Corse Corse	
M. Paul GIACOBBI	Président du Conseil Exécutif de Corse	
M. François ORLANDI	Président du Conseil Départemental de la Haute- Corse	
M. Laurent ROY	Directeur Général de l'Agence de l'Eau Rhône- Méditerranée Corse	
M. Pierre GHIONGA	Président de l'Office de l'Environnement de la Corse	
M. François TATTI	Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia	
Mme Anne-Marie NATALI	Présidente de la Communauté de communes Marana Golo	

M. Christian ORSUCCI	Président de la Chambre d'Agriculture	
M. Jean-Louis LUCIANI	Président de l'ODARC	
M. Paul TROJANI	Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Corse	
M. Antoine PIACENTINI	Président de la Chambre des métiers et de l'Artisanat de Haute-Corse	
M. Michel MURACCIOLE	Le délégué du Conservatoire du littoral	
M. Dominique TASSO	Le Président du Conservatoire d'Espaces Naturels Corse	
M. Nicolas FRISSANT	Le Directeur du BRGM	

SAGE DE L'ETANG DE BIGUGLIA / FONDEMENTS DU CONTRAT

Les enjeux

Au vu du constat et des perspectives de mise en valeur de la ressource, les enjeux identifiés sur les cours d'eau, l'étang, les zones humides, les eaux côtières et les eaux souterraines sont :

- 1- La restauration de la qualité des milieux aquatiques prenant en compte l'interconnexion avec le milieu marin, en particulier, en luttant contre toutes les pollutions notamment diffuses ;
- 2- La préservation des zones humides et le maintien de la biodiversité, en favorisant notamment une gestion durable des ressources en eau, un équilibre hydrologique entre les apports d'eau douce et d'eau salée, la préservation ou la restauration de la continuité écologique ;
- 3- L'acquisition de connaissances, en particulier sur la gestion quantitative de la ressource et le fonctionnement de l'hydro système étang-nappe-canaux-milieu marin ;
- 4- L'adéquation entre urbanisation et mise en valeur des ressources en eau, que ce soit en terme de capacité d'approvisionnement en eau potable, de gestion de l'assainissement et des eaux pluviales au regard des objectifs environnementaux fixés sur les milieux aquatiques et de préservation des zones humides ;
- 5- Le maintien de l'activité patrimoniale de pêche ;
- 6- La sensibilisation des populations aux milieux aquatiques et aux zones humides, par le développement d'une politique de communication.

Pour répondre aux enjeux identifiés sur le territoire, les objectifs généraux du SAGE établis par la CLE sont les suivants :

N°1 - Lutter contre toutes les pollutions, notamment diffuses, pouvant impacter le bon état des milieux aquatiques de la plus grande zone humide de Corse abritant la plus grande zone d'activités : ruisseaux, rivières, nappes, canaux, étang, zones humides et milieu marin

N°2 - Préserver les milieux aquatiques dont les zones humides en favorisant notamment une gestion durable des ressources en eau et en préservant les équilibres quantitatifs

N°3 - Préserver ou restaurer la continuité écologique des différents milieux aquatiques

N°4 - Favoriser les échanges d'eaux douce et salée pour maintenir un équilibre quantitatif et préserver la biodiversité

N°5 - Rendre perceptibles aux usagers du bassin versant la qualité patrimoniale, la richesse écologique et la fragilité des milieux naturels et humides associés à l'Étang de Biguglia.

SYNTHESE DU PROGRAMME D' ACTIONS

Chapitre 1 : Gestion quantitative

code	Actions	Maître d'ouvrage	Coût estimé	Phasage	Priorité	N° page
1-1	Élaboration d'un plan de gestion de la ressource et des étiages, à l'échelle de l'hydro système du Bevinco	à déterminer	35 000	2017-2018	1	24
1-2	Mise en place et animation d'un groupe dédié à la gestion quantitative	Département de la Haute-Corse	En régie	2014-2018	1	26
1-3	Bilan des prélèvements dans le Bevinco et évaluation des besoins futurs	CAB	A déterminer	2015	1	28
1-4	Approche du débit biologique du Bevinco	ONEMA	50 000	2015-2016	1	30
1-5	Création d'un outil de gestion de la ressource prélevée dans l'hydro système du Bevinco	CAB	560 000	2014-2017	1	32
1-6	Étude des interactions nappe-étang-canaux	Département de la Haute-Corse	104 418	2012	Pour mémoire	34
1-7	Caractérisation et Suivi de la nappe d'accompagnement du Golo pour les prélèvements AEP	Communauté de communes Marana Golo	127 000	2014-2015	1 en cours	37
1-8	Sécurisation de l'alimentation en eau potable de la Communauté d'Agglomération de Bastia	CAB	2 160 000	2013-2018	1	39
1-9	Remplacement des canalisations d'AEP de la communauté de communes de la Marana	Communauté de communes Marana Golo	4 000 000	2012	Pour mémoire	41

1-10	Accompagnement des exploitants agricoles à la gestion hydrique	Chambre d'agriculture	30 000	2014-2018	2	43
Chapitre 2 : Gestion Qualitative						
code	Actions	Maître d'ouvrage	Coût estimé	Phasage	Priorité	N° page
2-11	Quantifier les flux de polluants issus du bassin versant	Département de la Haute-Corse	150 000	2014-2018	1	46
2-12	Actualisation du Schéma directeur d'assainissement des communes de la plaine de la Marana	Communauté de communes de la Marana	89 850	2009-2011	pour mémoire	48
2-13	Mise en conformité de la station d'épuration de Borgo Nord avec la DERU	Communauté de communes de la Marana	4 053 000	2013-2016	1 en cours	50
2-14	Création d'un bassin tampon sur le poste de refoulement de l'Aéroparc	Communauté de communes de la Marana	940 000	2012	pour mémoire	52
2-15	Mise en conformité des postes de relevage 4 et 3 en application du SDA de la CAB	CAB	400 000	2014-2015	1	54
2-16	Traitement des boues d'hydroxyde d'alumine de l'usine du Lancone	CAB	1 000 000	2012	pour mémoire	56
2-17	Elaboration d'un schéma directeur de gestion des eaux pluviales à l'échelle de la plaine de la Marana	Communauté de communes de la Marana	212 500	2014	1	58
2-18	Mobilisation des entreprises sur la gestion de leurs rejets Etude diagnostique des rejets des entreprises du bassin versant de Biguglia	CCI/CMDAHC	55 807	2013-2014	1	60

2-18 bis	Mobilisation des entreprises sur la gestion de leurs rejets Mise en conformité réglementaire, administrative et technique des entreprises ciblées par l'étude diagnostique	Entreprises	A déterminer	2015-2018	1	62
2-19	Élaboration d'une charte agropastorale sur la réserve naturelle	CG Haute-Corse	50 000	2014-2018	2	64

Chapitre 3 : Préserver ou restaurer les milieux aquatiques

code	Actions	Maître d'ouvrage	Coût estimé	Phasage	Priorité	N° page
3-20	Restaurer la continuité écologique sur le Bevinco	A déterminer et CAB	Phase étude : 140 000 Phase travaux : à déterminer	2014-2018	1	68
3-21	Cartographie et gestion des zones humides	CEN Corse	Phase 1 : 39 600 Phase 2 : 12 797	Phase 1 terminée Phase 2 2015-2016	1	71
3-22	Maintenir l'ouverture du Grau (renouvellement du matériel)	CG Haute-Corse	450 000	2015-2016	1	73
3-23	Curage du Fossone	CG Haute-Corse	110 000	2012	pour mémoire	75

Chapitre 4 : Développer la gestion concertée

code	Actions	Maître d'ouvrage	Coût estimé	Phasage	Priorité	N° page
4-24	Gestion de la fréquentation et sensibilisation du public sur la presqu'île de San Damianu	Conservatoire du littoral Cdl	695 000	2014-2015	2 en cours	78
4-25	Mise en œuvre d'actions de communication et de sensibilisation	CG Haute-Corse	200 000	2015-2018	2	80
4-26	Animation et Suivi du Contrat	CG Haute-Corse	218 600	2014-2018	1	82

4-27	BILAN A MI-PARCOURS	CG Haute-Corse	En régie	2016	2	84
4-28	BILAN FIN DE CONTRAT	CG Haute-Corse	20 000	2019	2	86

Phasage des actions								
2012	2013	2014	2015	Bilan à mi-parcours	2016	2017	2018	
						Action 1-1		
		Action 1-2						
			Action 1-3					
		Action 1-4						
		Action 1-5						
Action 1-6								
		Action 1-7						
		Action 1-8						
Action 1-9								
		Action 1-10						
		Action 2-11						
Action 2-12								
		Action 2-13						
Action 2-14								
		Action 2-15						
Action 2-16								
		Action 2-17						
		Action 2-18						
			Action 2-18 bis					
		Action 2-19						
		Action 3-20						
			Action 3-21 phase 2					
			Action 3-22					
Action 3-23								
		Action 4-24						
		Action 4-25						
		Action 4-26						
					Action 4-27			
							Action 4-28	

Correspondance SDAGE/SAGE/PdM/Contrat

Etat des masses d'eau (SDAGE 2010-2015)

	Masses d'eau superficielles				Masse d'eau souterraine
libellé masse d'eau	Etang de Biguglia FRET01	Bevinco FRER65	Littoral Bastiais FREC02c	Rasignani FRER10830	nappe du Bevinco FREO335
statut et état initial	masse d'eau de transition naturelle déclassée	masse d'eau naturelle bon état	masse d'eau naturelle	masse d'eau naturelle déclassée	Eau souterraine bon état
objectif de bon état écologique	restauration bon état 2021	non dégradation 2015		restauration bon état 2027	non dégradation 2015
cause de dérogation	eutrophisation			pollution urbaine	

Problèmes à traiter	Orientations fondamentales du SDAGE de Corse (2010-2015)	Programme de mesures PDM (2010-2015)	masse d'eau superficielle étang FRER01	masse d'eau superficielle Bevinco FRER65	masse d'eau superficiel le Rasignani FRER10830	masse d'eau souterraine Bevinco FRER0335
Déséquilibre quantitatif	OF1-02 Améliorer le suivi des débits des cours d'eau et du niveau des nappes OF1 -04 - Mettre en pratique des règles de partage entre les besoins du milieu et les différents usages	1-03 Mettre en cohérence les autorisations de prélèvement avec les besoins en eau des milieux aquatiques et les volumes mobilisables des nappes d'eau souterraine		N°1-1 – élaboration d'un plan de gestion de la ressource et des étiages du système Bevinco N° 1-2 N° 1-3 N°1-5		N°1-1 – élaboration d'un plan de gestion de la ressource et des étiages du système Bevinco N° 1-2 N° 1-3 N° 1-5 N°1-10 - assistance aux agriculteurs pour la gestion hydrique
		Définir des objectifs de quantité (débits, niveaux piézométriques, volumes mobilisables)	N°1-6 - étude des interactions nappe- canaux-étang	N°1-4 – Approche du débit biologique du Bevinco		N°1-6 - étude des interactions nappe- canaux-étang
Substances dangereuses hors pesticides	OF2 A - Poursuivre la lutte contre la pollution	Élaborer et mettre en œuvre un schéma directeur de gestion des eaux pluviales	N°2-11 – Quantifier les flux de polluants issus du bassin versant N°2-12 Actualisation du	N°2-16- Traitement des boues d'hydroxyde d'alumine de l'usine du Lancone	N°2-13 – Mise en conformité de la STEP Borgo Nord avec la DERU	

Mesures de base (réglementaires) : 2-12, 2-14,2-15, 2-16, 2-13			SDAC de la CC de la Marana N°2-14 – création d'un bassin tampon sur le poste de refoulement de l'Aéroparc N°2-15 – Mise en conformité des postes de relevage CAB N°2-17 - schéma directeur des eaux pluviales		N°2-18- Mobilisation des entreprises sur la qualité de leurs rejets	
Menace sur le maintien de la Biodiversité	OF3 A - Préserver les milieux aquatiques	Restaurer ou maintenir un équilibre hydrologique entre les apports d'eau douce et d'eau salée	N°2-19 – Elaboration d'une charte agropastorale N°3-21 – Cartographie et gestion des zones humides N°3-22 – Maintenir l'ouverture du grau	N°1-4 Approche du débit biologique du Bevinco N°3-20 Restauration de la continuité écologique du Bevinco		N°1-6 - étude des interactions nappe- canaux-étang N°1-9 remplacement des canalisations AEP Marana
		Gérer le fonctionnement des ouvrages hydrauliques (grau, vannes...) de manière concertée	n°3-20 équipement des ouvrages hydrauliques N°3-23 Curage du Fossone			
Gestion locale à instaurer ou développer	OF4 - Mettre en cohérence la gestion concertée de l'eau avec l'aménagement et le développement durable de l'île	Compléter le champ d'actions, prolonger le contrat de milieu et le SAGE	N°1-2 mise en place d'un groupe de gestion quantitative N°2-18 Mobilisation des entreprises sur la gestion de leurs rejets N°4-24 Gestion de la fréquentation de la presqu'île de San Damianu N°4-25 Communication du SAGE et accompagnement des élus à la mise en œuvre	N°4-25 Communication du SAGE et accompagnement des élus à la mise en œuvre		N°4-25 Communication du SAGE et accompagnement des élus à la mise en œuvre
Actions suffisantes pour atteindre l'objectif visé sur la masse d'eau ?			oui	oui	non	

Synthèse de la programmation financière du Contrat sur les actions restantes à financer

Les montants indiqués sont définis sur la base des actions restant à financer, hors actions dont le coût est indéterminé à l'heure actuelle. Il s'agit d'estimations prévisionnelles qui pourront être ajustées par la suite, sur la base du montant réel des travaux

Volet	Montant	Agence de l'Eau	OEC/CTC	CG2B	DREAL	BRGM	ODARC	Fond Européen /PEI	Autofinancement
Gestion Quantitative	2 835 000	223 500	280 000	216 000	0	120 000	30 000	864 000	1 101 500
Lutte contre les pollutions	812 500	301 250	131 875	131 875	0	0	0		247 500
Préserver/restaurer les milieux aquatiques	602 797	86 638	28 000	7 600	0	0	0		480 559
Développer la gestion concertée	438 600	219 300	6 000	0	0	0	0	0	213 300
Montant total par financeur	4 688 897	830 688	445 875	355 475	0	120 000	30 000	864 000	2 042 859

Le montant des actions financées, terminées ou en cours d'exécution, s'élève à **11 218 825 €**

Au final le montant global du contrat s'élève à **15 907 722 €**

CHAPITRE 1

GESTION QUANTITATIVE

CHAPITRE		OF SDAGE - PRESERVER LA RESSOURCE ET MAINTENIR L'EQUILIBRE QUANTITATIF		
Thème	ACTION N°1-1	ETUDE		Communes concernées
gestion quantitative	Élaboration d'un plan de gestion de la ressource et des étiages, à l'échelle de l'hydro système du Bevinco			Toutes les communes du bassin versant
Bassin Versant	Maître d'Ouvrage	Programmation	Priorité	Coût € HT
Étang de Biguglia	A déterminer	2017-2018	1	35 000 €

SDAGE – Orientations fondamentales	
OF1	assurer l'équilibre quantitatif de la ressource
Objectif du SAGE de l'étang de Biguglia	
N°2	Préserver les milieux aquatiques

PROBLEMATIQUE

Des enjeux d'avenir pour l'Alimentation en Eau Potable.

La gestion de la ressource en eau sur ce territoire est un enjeu majeur pour l'alimentation en eau potable et le maintien du bon fonctionnement des milieux aquatiques (Bevinco classé en ZAP au titre du plan Anguille, équilibre hydrologique de l'étang de Biguglia, alimentation de la nappe alluviale). Le Bevinco et sa nappe alluviale constituent la ressource principale d'approvisionnement en eau potable de l'agglomération de Bastia. Par ailleurs, la nappe alluviale du Bevinco est également sollicitée pour l'AEP de la Communauté de communes de la Marana. Actuellement, un arrêté préfectoral interdit tout prélèvement dans le Bevinco durant la saison estivale, afin de préserver ses capacités hydrauliques nécessaires à un bon fonctionnement biologique ; les prélèvements dans la nappe sont donc, pendant cette période, confortés par de l'achat d'eau brute à l'OEHC, et provenant du Golo.

La CAB (Communauté d'agglomération de Bastia) souhaite accroître ses prélèvements dans l'hydrosystème du Bevinco, en prenant en compte le maintien d'un débit réglementaire dans le Bevinco et de débits mobilisables dans la nappe n'entraînant pas d'intrusion saline (cette nappe présente une sensibilité avérée aux intrusions salines).

Le SDAGE du Bassin de Corse définit un objectif d'atteinte, à l'horizon 2015, du maintien (ou du retour) au bon état quantitatif de la masse d'eau « Bevinco ». A cet effet, le Comité de Bassin a

assorti son avis favorable sur le SAGE de l'étang de Biguglia d'une recommandation consistant à préciser le niveau d'ambition du SAGE, notamment, par la fixation d'objectifs quantifiés en termes de respect des équilibres quantitatifs.

Il importe donc d'engager une approche globale de la gestion quantitative à l'échelle de l'hydrosystème du Bevinco dans le cadre d'un processus concerté entre la CLE et les acteurs concernés.

OBJECTIFS DE L'ACTION

Définir les modalités de gestion de la ressource et des étiages qui permettent la satisfaction de l'usage AEP (CAB et CC Marana) et le bon fonctionnement des milieux aquatiques (Bevinco, sa nappe, étang de Biguglia).

Fournir à la CLE les éléments pour la définition des objectifs permettant le maintien de l'équilibre quantitatif.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

L'élaboration de ce plan de gestion, de priorité 1, implique au préalable de mettre en place un groupe dédié à la gestion quantitative et de développer les connaissances nécessaires à travers les actions suivantes :

- une évaluation des besoins en eau potable prenant en compte les mesures d'économie d'eau
- une approche du débit biologique du Bevinco
- un outil de gestion équilibrée des prélèvements dans l'hydro système du Bevinco

Ce plan de gestion doit permettre d'aboutir à un programme d'actions opérationnel pour satisfaire les objectifs déterminés dans les études spécifiques et validés par la CLE, incluant débit réservé, économies d'eau, débits mobilisables, modalités de gestion...

Ce plan de gestion et, en particulier la définition des objectifs permettant le maintien de l'équilibre quantitatif et la satisfaction des usages (débit réservé, débits mobilisables), devra être construit en étroite concertation avec la CLE du SAGE de l'étang de Biguglia.

INDICATEURS

Maintien du bon état des masses d'eaux superficielles et souterraines du Bevinco et de la biodiversité.

Définition d'objectifs quantitatifs (débits, niveaux piézométriques)

Adéquation entre prélèvements et capacité de la ressource.

PLAN DE FINANCEMENT

Financeurs	Montant prévisionnel € (HT)	%
AE RMC	17 500	50
A déterminer (MO)	17 500	50

CHAPITRE	OF SDAGE - PRESERVER LA RESSOURCE ET MAINTENIR L'EQUILIBRE QUANTITATIF			
Thème	ACTION N°1-2	ETUDE		Communes concernées
gestion quantitative	Mise en place et animation d'un groupe dédié à la gestion quantitative			Toutes les communes du bassin versant
Bassin Versant	Maître d'Ouvrage	Programmation	Priorité	Coût € HT
Étang de Biguglia	Département de la Haute-Corse	2014-2018	1	En Régie

SDAGE – Orientations fondamentales	
OF1	assurer l'équilibre quantitatif de la ressource
Objectif du SAGE de l'étang de Biguglia	
N°2	Préserver les milieux aquatiques

PROBLEMATIQUE

Le partage de la ressource entre les différents usages passe par la mobilisation des gestionnaires

Les connaissances permettant de définir un plan de gestion de la ressource doivent être appropriées par les membres de la CLE et permettre aux gestionnaires d'en assurer la maîtrise d'ouvrage.

Le partage des résultats des trois actions d'acquisition et de développement des connaissances qui vont alimenter le plan de gestion demande du temps et un accompagnement pédagogique.

OBJECTIFS DE L'ACTION

Mobiliser les membres de la CLE/COMITE, au premier rang desquels les gestionnaires de la ressource, pour parvenir à définir un plan de gestion en concertation et une maîtrise d'ouvrage adaptée.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Mise en place par la CLE d'une instance de concertation dédiée à la gestion quantitative comprenant a minima les gestionnaires de la ressource, les Offices, les services de l'Etat et l'Agence de l'Eau.

Ce groupe sera mandaté par la CLE pour :

- accompagner les élus sur les enjeux de l'équilibre quantitatif
- partager les résultats d'études
- préparer les débats en CLE
- et faire émerger une maîtrise d'ouvrage du plan de gestion.

Il se réunira au moins 2 fois par an jusqu'à la mise en œuvre effective du plan de gestion de la ressource. Il jouera le rôle de comité de pilotage du plan d'actions au moment de son élaboration.

Le chargé de mission du SAGE-Contrat assurera le secrétariat et l'animation du groupe, qui réunira des élus et des techniciens.

La CLE sera tenue informée des résultats de ces travaux.

INDICATEURS

Nombre de réunions et rendu des actions de sensibilisation

Choix du maître d'ouvrage et avancement de l'élaboration du plan

CHAPITRE		OF SDAGE - PRESERVER LA RESSOURCE ET MAINTENIR L'EQUILIBRE QUANTITATIF		
Thème	ACTION N°1-3	ETUDE		Communes concernées
gestion quantitative	Bilan des prélèvements dans le Bevinco et évaluation des besoins futurs			Toutes les communes du bassin versant
Bassin Versant	Maître d'Ouvrage	Programmation	Priorité	Coût € HT
Étang de Biguglia	CAB	2015	1	A déterminer

SDAGE – Orientations fondamentales	
OF1	assurer l'équilibre quantitatif de la ressource
Objectif du SAGE de l'étang de Biguglia	
N°2	Préserver les milieux aquatiques

PROBLEMATIQUE

L'élaboration d'un plan de gestion de la ressource se fonde sur l'analyse des besoins actuels et futurs en prenant en compte les mesures d'économie d'eau comme l'optimisation du réseau d'AEP, la sensibilisation des usagers et l'usage de ressource de substitution pour les usages secondaires. Cette évaluation complète le développement des connaissances conduites par ailleurs telle le débit biologique du Bevinco afin d'adapter les prélèvements aux capacités de la ressource.

OBJECTIFS DE L'ACTION

Disposer d'une évaluation des besoins actuels et futurs en AEP sur le bassin versant du Bevinco.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Bilan des prélèvements actuels, mise en place d'un compteur au niveau de la prise d'eau.

Evaluation des besoins, en intégrant une approche d'optimisation de ceux-ci, en particulier par la prise en compte des mesures d'économie d'eau.

INDICATEURS

Chiffrage des prélèvements, fiabilité des résultats

Résultats chiffrés sur les besoins

PLAN DE FINANCEMENT

Financeurs	Montant prévisionnel € (HT)	%
AE RMC		50*
CTC		15
CD2B		5
CAB (MO)		30

Montant à définir selon la nature du besoin (type d'étude à mener).

*Le taux d'aide de l'Agence sera défini selon la nature du type d'étude, et ne pourra excéder 50%.

CHAPITRE	OF SDAGE - PRESERVER LA RESSOURCE ET MAINTENIR L'EQUILIBRE QUANTITATIF			
Thème	ACTION N°1-4	ETUDE		Communes concernées
Gestion quantitative	Approche du débit biologique du Bevinco			CAB et autres communes du bassin versant
Bassin Versant	Maitre d'Ouvrage	Programmation	Priorité	Coût € HT
Étang de Biguglia	ONEMA	2015 - 2016	1	50 000 €

SDAGE – Orientations fondamentales	
OF1	assurer l'équilibre quantitatif de la ressource
Objectif du SAGE de l'Étang de Biguglia	
N_2	Préserver les milieux aquatiques

PROBLEMATIQUE

Le Bevinco est un cours d'eau permanent dont les débits peuvent être très importants. Il abrite des milieux naturels remarquables et alimente l'Étang de Biguglia en eau douce. Son débit a même une influence sur le fonctionnement du grau en fonction de l'état de la mer. Constituant une richesse pour l'alimentation en eau potable, il est exploité dans ses eaux superficielles qui alimentent l'usine d'eau potable du Lancône, et dans sa nappe alluviale par les puits de Suarricio. Si la CAB est le principal préleveur dans les eaux du Bevinco, la communauté de communes de la Marana possède également un forage et prélève dans la nappe du Bevinco. Une coordination entre les bénéficiaires pour assurer la gestion équilibrée des eaux souterraines repose donc aussi sur la connaissance des capacités et du fonctionnement de la nappe.

Le Bevinco, cours d'eau principal du bassin versant de l'étang de Biguglia, possède 2 stations de mesures gérées par la DREAL permettant de connaître précisément ses caractéristiques et son fonctionnement hydrologique. Avant les mesures de restrictions des prélèvements et l'instauration d'un débit réservé en période d'été, les débits d'étiages étaient très faibles, certains tronçons pouvant être entièrement à sec à l'aval de la prise d'eau de la Communauté d'Agglomération de Bastia.

Les apports d'eau douce sont importants pour le renouvellement des eaux de la partie centrale et sud de l'étang, surtout en période estivale, favorable à l'eutrophisation.

ETAT D'AVANCEMENT DE L'ACTION

Cette action est une composante nécessaire à l'élaboration du plan de gestion de la ressource et des étiages à l'échelle de l'hydro système du Bevinco (FA 1-1), ainsi qu'à l'étude des capacités de la nappe et la création d'un outil de gestion de la ressource (FA 1-5).

Dans un premier temps l'élaboration d'une méthode d'approche des débits minimaux biologiques

pour les cours d'eau de Corse sera menée dans le cadre du SDAGE de Corse.

Les services de l'ONEMA apporteront leur expertise aux instances de Bassin pour définir cette méthode.

Une fois la méthode validée, le Bevinco fera l'objet d'une évaluation du débit biologique.

Le débit biologique est un élément fondamental pour calculer les capacités de prélèvements dans le respect des besoins naturels.

INDICATEURS

Définition du débit biologique du Bevinco

PLAN DE FINANCEMENT

Financeurs	Montant prévisionnel € (HT)	%
AE RMC	30 000	60
ONEMA (MO)	20 000	40

CHAPITRE					OF SDAGE - PRESERVER LA RESSOURCE ET MAINTENIR L'EQUILIBRE QUANTITATIF					
Thème		ACTION N°1-5		ETUDE				Communes concernées		
gestion quantitative		Étude des capacités de la nappe du Bevinco et création d'un outil de gestion de la ressource prélevée dans l'hydro système du Bevinco							CAB	
Bassin Versant		Maitre d'Ouvrage		Programmation		Priorité		Coût € HT		
Étang de Biguglia		CAB		2014-2017		1		560 000 €		

SDAGE – Orientations fondamentales	
OF1	Assurer l'équilibre quantitatif de la ressource
Objectif du SAGE de l'étang de Biguglia	
N°2	préserver les milieux aquatiques

PROBLEMATIQUE

La communauté d'Agglomération de Bastia (CAB) est en partie alimentée en eau par des prélèvements dans la rivière du Bevinco et dans la nappe alluviale qu'il alimente dans sa partie aval.

La CAB souhaite accroître ses prélèvements dans l'hydro système tout en respectant le maintien d'un débit règlementaire dans le Bevinco et en évitant des prélèvements excessifs qui entraineraient une contamination saline de l'aquifère. La CAB a besoin de connaître les débits qu'elle peut prélever.

Compte tenu du niveau de fiabilité attendu et de la complexité physique du milieu, la réponse ne peut être apportée que par une amélioration du modèle conceptuel de la structure et du fonctionnement de l'aquifère associé à une modélisation numérique de la nappe.

Différents scénarios d'exploitation devront être définis et simulés sur le modèle pour calculer les impacts hydrauliques des prélèvements sur le milieu (variation des niveaux d'eau au droit des champs captant, variation de débit dans la rivière, évolution de la salinité de l'aquifère). Le débit prélevable résulte de l'adéquation entre le besoin en eau et la satisfaction de contraintes hydrauliques définies par ailleurs (débit règlementaire dans le Bevinco, salinité au droit des champs captant).

L'amélioration de connaissance apportée par cette étude pourra être mise à profit pour perfectionner le suivi de la ressource ou envisager de modifier les modalités des prélèvements actuels (localisation des champs captant, débit journalier etc.)

OBJECTIFS

Définir les débits d'eau qui pourrait être mobilisés dans la rivière et dans la nappe sans entrainer d'impact jugé inacceptable sur le débit de la rivière et la salinité de la nappe alluviale.

Préciser les modalités de mise en œuvre d'un système de surveillance de la nappe pour une gestion équilibrée des prélèvements : identification d'indicateurs de gestion en termes de salinité et de niveau piézométrique.

DESCRITIF DE L'ACTION

Cette action est une composante nécessaire de l'élaboration du plan de gestion de la ressource et des étiages à l'échelle de l'hydro système du Bevinco.

La méthodologie suivante est proposée :

1) *Structure de l'aquifère*

- a. Campagne de géophysique (panneaux électriques)
- b. Implantation et suivi de 5 à 6 forages de reconnaissance
- c. Modélisation géologique 3D

2) *Fonctionnement de l'aquifère*

- a. Nivellement de l'ensemble des points de mesure et de plusieurs points bas : Bevinco, canal de Fossone, canal de drainage
- b. Test d'injection dans les forages de reconnaissance (calcul des paramètres hydrodynamiques)
- c. Instrumentation et suivi des piézomètres (niveau d'eau et conductivité électrique)
- d. Plusieurs campagnes de piézométrie haute eau basse eau
- e. Plusieurs campagnes de mesure de conductivité électrique (rivière, étang, log dans piézomètre, canaux d'irrigation, forages en exploitation)
- f. Réalisation de pompage d'essai ou réinterprétation des pompages d'essai réalisés sur les ouvrages des champs captant.
- g. Jaugeage différentiel dans le Bevinco sur la plaine alluviale (essai de quantification de l'apport à la nappe).

3) *modélisation hydrodynamique et simulation*

- a. Calage du modèle hydrodynamique
- b. Définition des scénarios d'exploitation : débit d'exploitation dans la nappe, dans la rivière, scénario climatique
- c. Simulation des scénarios et calcul des impacts hydrauliques

INDICATEURS

Outil de gestion

PLAN DE FINANCEMENT

Participation financière du BRGM : 120 000 €

Plan de financement sur la part restante :

Financeurs	Montant prévisionnel € (TTC)	%
AE RMC	176 000	40*
OEC	44 000	10
CAB (MO)	220 000	50

*l'aide de l'agence est conditionnée à l'engagement de l'étude de faisabilité de l'équipement du seuil du Lancone.

CHAPITRE	OF SDAGE - PRESERVER LA RESSOURCE ET MAINTENIR L'EQUILIBRE QUANTITATIF			
Thème	ACTION N°1-6	ETUDE		Communes concernées
gestion quantitative	Étude des interactions nappe-étang-canaux			communes du bassin versant
Bassin Versant	Maitre d'Ouvrage	Programmation	Priorité	Coût € HT
Étang de Biguglia	Département de la Haute-Corse	2012	1	pour mémoire 104 418 €

SDAGE – Orientations fondamentales	
OF1	Assurer l'équilibre quantitatif de la ressource
Objectif du SAGE de l'étang de Biguglia	
N_2	Préserver les milieux aquatiques

PROBLEMATIQUE

Les apports à l'étang d'eaux douces ou salées, conditionnent la qualité des eaux et la richesse écologique de la lagune. Les apports hydrologiques dans le bassin versant de l'étang sont constitués par :

- les eaux superficielles du bassin versant de l'étang par les rivières,
- les eaux de drainage de la plaine de la Marana, recueillies par des canaux, et déversées dans l'étang par des stations de pompage,
- les eaux douces du Golo par l'intermédiaire du canal de Fossone,
- les eaux de pluies tombant directement dans le plan d'eau,
- les eaux marines par l'intermédiaire du grau, du canal de Fossone.

Les pertes en eau dépendent des conditions climatologiques régnant sur le bassin, mais aussi des caractéristiques physiques de ce dernier. Ces pertes sont dues à l'évaporation, aux échanges entre l'étang et le grau, le canal de Fossone, les échanges sous le Lido, aux infiltrations dans la nappe phréatique alluviale de la plaine de la Marana.

La capacité de stockage de l'étang est évaluée à 10,2 millions de mètres cube. Le renouvellement de l'étang s'effectue tous les 1 à 2 mois en moyenne.

Cependant, en période de déficit hydrique, il existe une réalimentation des canaux de drainage ceinturant l'étang, qui est à l'heure actuelle, mal connue. Il est probable que les canaux situés sous la cote de l'étang drainent celui-ci, l'eau est ensuite "rendue" à l'étang via les stations de pompage. Il faut donc sans doute revoir à la baisse l'apport réel des canaux.

Les apports totaux d'eaux douces et d'eaux salées à l'étang représentent huit fois son volume :

- trois fois par les rivières
- deux fois par les canaux
- une fois et demie par la mer.

OBJECTIF

Développer la connaissance des échanges d'eau et mettre à jour les leviers pour améliorer la qualité des eaux, la gestion quantitative de la nappe et la gestion des canaux.

DESCRIPTEUR DE L'ACTION

Une étude confiée au BRGM a été réalisée sous maîtrise d'ouvrage du Département de la Haute-Corse par le service de la Réserve Naturelle. Cette étude fournit les bases nécessaires à une meilleure compréhension des circulations d'eau douce et d'eau salée et à une première connaissance des échanges souterrains.

Il s'agissait de préciser l'environnement hydrogéologique de l'étang et décrire les relations entre les eaux souterraines, l'étang et la mer, tant en terme de débit qu'en terme de qualité des eaux.

- Définir les échanges entre l'étang et la plaine.
- étudier la nappe souterraine et les risques de remontée du biseau salé

Les principaux résultats de cette étude (Orofino *et al.*, 2010¹) sont :

« Le fonctionnement de l'hydro-système de l'étang et les relations entre ses différents compartiments sont complexes et peuvent présenter un caractère plus ou moins local. Même si certains grands principes de fonctionnement concernent tout le secteur d'étude, chaque réseau de drainage présente des particularités qui lui sont propres.

Les grands principes globaux sont les suivants :

- les canaux principaux drainent l'étang : quelle que soit la perméabilité de la digue, les eaux de l'étang s'infiltrent et sont drainées par les canaux,
- il existe 4 catégories d'eau, classées par ordre de salinité croissante : les eaux douces souterraines (nappe) ou superficielles (cours d'eau), les eaux des canaux (résultant du mélange eaux douces – eaux de l'étang), l'eau de l'étang (résultant du mélange eaux douces – eau de mer) et l'eau de mer. La variabilité des paramètres chimiques étudiés illustre directement la réalisation de ces mélanges qui peuvent évidemment varier au cours des saisons (salinité globalement plus élevée en période de basses eaux),
- le niveau des nappes est dû aux apports des cours d'eau et de la pluie, mais il est également contrôlé à l'aval par le niveau de l'étang.

Ainsi, les canaux drainent systématiquement l'eau de l'étang et par endroit seulement et dans des proportions diverses la nappe. Dans le détail, il apparaît que la nappe est sollicitée par le drainage de manière plus importante dans les secteurs de Quercile et Fornoli (en particulier en conditions de basses eaux). L'augmentation du drainage, en particulier par approfondissement des canaux, aurait un double effet sur l'hydro-système. En effet, d'une manière générale, il abaisserait le niveau de la nappe à proximité des canaux, sauf dans les secteurs actuels de faible sollicitation de la nappe (aquifères captifs du Fort et de Petriccia ou canal principal de Giunchetta), et provoquerait

¹ S. Orofino, J.M. Baltassat, N. Frissant, S. Lanini, C. Prognon, A. Winckel (2010) – Étude des interactions entre les eaux souterraines, les eaux de surface et l'étang de Biguglia – Rapport final – Tranche 1, rapport BRGM/RP-59068-FR, 150 p., 87 ill., 3 ann.

une augmentation des intrusions salines, aussi bien superficielles que souterraines dans les secteurs où le biseau salé est présent (en particulier Giunchetta). »

INDICATEURS

Application des résultats dans la gestion de la ressource, notamment pour atteindre une adéquation optimum entre la capacité et l'exploitation de la nappe du Bevinco.

PLAN DE FINANCEMENT (Pour Mémoire)

Financeurs	Montant prévisionnel € (HT)	%
AE RMC	30 704	29.4
BRGM	43 000	41.2
RNEB (MO)	30 704	29.4

CHAPITRE	OF SDAGE - PRESERVER LA RESSOURCE ET MAINTENIR L'EQUILIBRE QUANTITATIF			
Thème	ACTION N°1-7	ETUDE		Communes concernées
Définition Action	Caractérisation et suivi de la minéralisation de la nappe d'accompagnement du Golo pour les prélèvements AEP			CC de la Marana
Bassin Versant	Maitre d'Ouvrage	Programmation	Priorité	Coût € HT
Étang de Biguglia	Communauté de communes Marana Golo	2014 - 2015	1 en cours	127 000 €

SDAGE – Orientations fondamentales	
OF1	Assurer l'équilibre quantitatif de la ressource
Objectif du SAGE de l'étang de Biguglia	
N_2	Préserver les milieux aquatiques

PROBLEMATIQUE

La nappe alluviale du Golo est une nappe d'accompagnement en relation étroite avec le fleuve. La Communauté de Communes de la Marana a souhaité mieux caractériser l'aquifère tant du point de vue quantitatif que qualitatif, et en particulier mesurer les variations de pression des flux d'eau souterraine, évaluer les vitesses de réalimentation ainsi que les relations entre la nappe et le fleuve, en phase exploitation et en phase repos.

La Communauté de Communes de la Marana souhaite également suivre la minéralisation de sa ressource à l'extrémité aval du champ captant.

C'est pourquoi, La Communauté de Communes de la Marana a lancé une étude pour mieux connaître et suivre l'évolution de la nappe alluviale du Golo fournissant l'essentiel de la ressource en eau potable sur la plaine de la Marana.

Une fois le réseau de surveillance installé, les décisions consécutives à l'interprétation des données permettront au gestionnaire de mettre en place une gestion active de la ressource.

OBJECTIF

Mieux connaître la ressource (quantité et qualité) souterraine du Golo pour mieux l'exploiter durablement tout en la préservant.

DESCRIPTEUR DE L'ACTION

Un réseau de 3 stations de surveillance (SMD) surveillera, en des sites stratégiques et à une fréquence à déterminer (1 à plusieurs fois par jour) :

- les variations de pression de la nappe, comme indicateurs des variations quantitatives du réservoir ;
- les variations de température, pour renseigner les échanges entre la nappe alluviale et le fleuve Golo ;
- les variations de conductivité, pour contrôler d'une part la salinisation de l'aquifère à l'aval des captages, d'autre part la présence éventuelle de polluants en provenance du fleuve.

L'action comprend également la réalisation de 9 sondages.

a) Réalisation de 3 sondages du même linéaire que les SMD (25 ml) et de diamètre permettant l'installation des SMDs :

- 2 sondages destructifs ;
- 1 sondage carotté (Ce sondage carotté servira pour les analyses pétro physiques).

b) Réalisation de 6 piézomètres de petit diamètre (30/40 mm), tubes/crépines/avec massif filtrant le long des crépines et surmontés d'un 1 ml de bouchon d'argile :

- 3 piézomètres de 12 ml, crépines de 2 à 12 m de profondeur ;
- 3 piézomètres de 25 ml, crépines de 15 à 25 m de profondeur.

INDICATEURS

Outil de gestion

PLAN DE FINANCEMENT

Financeurs	Montant prévisionnel € (HT)	%
AE RMC	63 500	50
CC Marana (MO)	63 500	50

CHAPITRE	OF SDAGE - PRESERVER LA RESSOURCE ET MAINTENIR L'EQUILIBRE QUANTITATIF			
Thème	ACTION N°1- 8	ETUDE ET TRAVAUX		Communes concernées
Gestion quantitative	Sécurisation de l'alimentation en eau potable de la Communauté d'Agglomération de Bastia			CAB
Bassin Versant	Maitre d'Ouvrage	Programmation	Priorité	Coût € HT
Étang de Biguglia	CAB	2013-2018	1	2 160 000 € 1 ^{er} tranche

SDAGE – Orientations fondamentales	
OF1	Assurer l'équilibre quantitatif de la ressource
Objectif du SAGE de l'étang de Biguglia	
N_2	Préserver les milieux aquatiques

PROBLEMATIQUE

Pour la CAB, le principal problème est la sécurisation de l'AEP de l'agglomération de Bastia, pour trois raisons :

- la dépendance de la production à l'usine d'eau potable du Lancône : la vidange permanente des décanteurs, imposée par l'interdiction de rejeter les boues d'hydroxyde d'alumine dans la rivière, fragilise le système entier (les équipements, notamment les pompes, sont anciens) dont dépend toute l'alimentation en eau potable qu'elle vienne du Bevinco ou du Golo.
- bien que le rendement de 80% entre l'eau consommée et l'eau produite soit bon, la canalisation de distribution est ancienne et surtout unique. Elle doit donc être doublée pour être sécurisée en cas de problème. Cette canalisation passe, notamment, sous le tunnel de Bastia et est exposée à de gros risques en cas d'accident.

Chaque année des casses sur ce réseau de transfert entraînent non seulement des difficultés dans l'approvisionnement en eau dans l'agglomération mais également une perte d'eau parfois conséquente :

2005 : 31.680 m3
2006 : 24.000 m3
2007 : 182.000 m3
2008 : 21.600 m3
2009 : 25.100 m3
2010 : 37.100 m3
2011 : 4.000 m3

Le caractère récurrent de ces casses et les pertes d'eau en volume justifient la sécurisation de ce transfert. L'opération concernée par la présente action concerne des secteurs qui en cas de rupture peuvent entraîner d'importantes pertes d'eau comme en 2007 (182.400 m3). La ressource concernée est celle des rivières et des forages.

- la ressource en eau appartenant à la CAB est insuffisante à satisfaire les besoins, notamment depuis l'instauration d'un module réservé sur le Bevinco. La CAB est aujourd'hui contrainte

d'acheter l'eau du Golo à l'Office Hydraulique pour compléter sa production.

Les ressources du Golo sont abondantes et peuvent être sollicitées bien au-dessus de l'utilisation actuelle mais ces ressources externes au bassin versant induiront une augmentation du prix de l'eau et nécessiteront la mise en place d'un traitement supplémentaire contraire au développement durable en raison de leur composition.

En revanche, la consommation d'eau ayant notablement diminué sur le bassin, l'éventualité d'un manque de ressource a été écarté et le projet d'une retenue collinaire abandonné.

Les ressources en eau dont disposent la CAB sont, en effet, concentrées sur le Bevinco, avec la prise d'eau superficielle qui alimente l'usine du Lancône et le prélèvement dans la nappe de Suarriçie. Le complément pour satisfaire les besoins est donc acheté à l'OEHC sur la ressource du Golo.

Consommation totale pour 50000 habitants : 4.700.0000 m3/an

Prise d'eau du Bevinco : 6.300 m3/ j

Module interannuel : 630 L/s - Débit réservé : 63 L/s 1/10 du module

Golo: 2.200 m3/ j - (maxi: 1.500.000 m3/an) - Forages de Suarriçie : 4.000m3/ j

OBJECTIF

Anticiper les problèmes futurs d'alimentation en eau potable de l'agglomération de Bastia pour la sécuriser

DESCRITIF DE L'ACTION

Le transfert de l'eau potable des sites de production vers le réseau de distribution s'effectue grâce à une canalisation ancienne dite feeder 500.

La sécurisation de ce transfert a été inscrite au schéma directeur d'eau potable.

L'OEHC a réalisé une maîtrise d'œuvre partielle. Un avant-projet évalue l'opération à 5.142.000 €.

Des priorités ont été dégagées et une 1^{ère} tranche a été approuvée. Elle concerne la sécurisation dans le secteur sud (commune de Biguglia et Furiani). Le montant de cette 1^{ère} tranche est de 2.160.000 €.

Les travaux consistent à une modification du tracé. Certaines zones (rivières, routes CTC, habitations) sont fragiles et peuvent entraîner des ruptures de canalisations.

Par ailleurs, le remplacement de la pompe de Suarriçie a également été programmé en 2013, le marché ayant été lancé.

INDICATEURS

Évaluation de la diminution des casses et de la perte d'eau par un contrôle de la mesure sur une durée de 3 ans

PLAN DE FINANCEMENT

Financeurs	Montant prévisionnel € (HT)	%
PEI	864 000	40
CTC	216 000	10*
CD2B	216 000	10*
CAB(MO)	864 0	40

*Si acté PEI

CHAPITRE	OF SDAGE - PRESERVER LA RESSOURCE ET MAINTENIR L'EQUILIBRE QUANTITATIF			
Thème	ACTION N°1-9	TRAVAUX		
gestion quantitative	Remplacement des canalisations d'AEP de la communauté de communes de la Marana		Communes concernées	Communauté de communes de la Marana
Bassin Versant	Maitre d'Ouvrage	Programmation	Priorité	Coût € HT
Étang de Biguglia	Communauté de communes Marana Golo	2012	1	4 000 000 € Pour mémoire

SDAGE – Orientations fondamentales	
OF1	Assurer l'équilibre quantitatif de la ressource
Objectif du SAGE de l'étang de Biguglia	
N_2	Préserver les milieux aquatiques

PROBLEMATIQUE

Gérée par le SIVOM, aujourd'hui transformé en Communauté de communes Marana Golo, la canalisation d'alimentation allant de Casamozza jusqu'à Furiani, sur un linéaire de 13 km, était totalement obsolète. Construite en fibrociment, elle se fissurait au moindre mouvement de terrain ou au contact avec un engin de chantier. Cette vétusté entraînait de nombreuses fuites et un mécontentement permanent des usagers. Son remplacement, devant générer de fortes économies d'eau, est aujourd'hui réalisé. Le marché, de l'ordre de 4 millions d'euros, a été cofinancé par l'Agence de l'Eau, le département, la CTC, l'État au titre du PEI, mais laisse 20 % à la charge de la Communauté de Communes.

Le paiement de l'eau, grâce à l'installation des compteurs, a favorisé une attitude beaucoup plus économe des consommateurs qui, aujourd'hui, réparent leurs fuites, remplacent leurs chasses d'eau, font attention à leur consommation, sous peine de voir leur facture faire un bond. Une prise de conscience des frais de gestion de l'AEP permet aux usagers de comprendre la facturation et de l'accepter dès lors qu'ils ont les moyens de l'assumer.

En échange, la Communauté de communes est très réactive, répare les fuites en 2 ou 3 heures et fait le maximum pour maintenir un prix de l'eau à un niveau plutôt moins élevé que partout ailleurs. Les travaux réalisés risquent cependant de changer cette situation, en pénalisant les consommateurs. Pour faire face à ces charges supplémentaires et dans un esprit de développement durable, la Communauté de communes a sollicité une augmentation de la participation de la CTC et de l'État pour maintenir un prix de l'eau équitable.

OBJECTIFS

Réduire la consommation en limitant les pertes.

DESCRITIF DE L'ACTION

Remplacement de la canalisation d'eau potable de la Communauté de Communes Marana Golo, de Casamozza à Furiani.

INDICATEURS

Économie d'eau, rendement du réseau

PLAN DE FINANCEMENT (pour mémoire)

Financeurs	Montant prévisionnel € (HT)	%
AE RMC		
CTC		
CD2B		
PEI		
CC Marana Golo		

CHAPITRE	OF SDAGE - PRESERVER LA RESSOURCE ET MAINTENIR L'EQUILIBRE QUANTITATIF			
Thème	ACTION N°1-10	FORMATION		Communes concernées
Gestion quantitative	Accompagnement des exploitants agricoles à la gestion hydrique			Toutes les communes
Bassin Versant	Maitre d'Ouvrage	Programmation	Priorité	Coût € HT
Étang de Biguglia	Chambre d'agriculture	2014-2018	2	30 000 €

SDAGE – Orientations fondamentales	
OF2	Assurer l'équilibre quantitatif de la ressource
Objectif du SAGE de l'étang de Biguglia	
N_2	Préserver les milieux aquatiques

PROBLEMATIQUE

Dans un contexte de changement climatique et de directives européennes sur l'exigence de bon état des masses d'eau à une échéance courte, les économies d'eau doivent être encouragées et développées au maximum. Concernant les exploitants agricoles, les gains à attendre en économie d'eau dépendent de leur niveau de compétence en matière de gestion des phases d'arrosage. Ceci implique notamment d'améliorer la formation, voire de former les exploitants.

Pour assurer une conduite rationnelle de l'irrigation, des subventions sont accordées pour une gestion de l'irrigation et notamment les dispositifs de mesure de l'humidité ou de la tensiométrie du sol, cette utilisation ne présentant aucun caractère réglementaire.

Le tensiomètre, par exemple, a la même action qu'une racine qui puise plus ou moins l'eau dont elle a besoin, selon la sécheresse du sol. Il faut donc l'utiliser en permanence, c'est une aide à la décision d'irriguer ou pas. L'usage de ces appareils demande un apprentissage.

La chambre d'agriculture estime que la formation des agriculteurs est une action à développer car les matériels évoluent et le succès de leur utilisation dépend de l'intérêt que lui porte le producteur. L'économie d'eau n'est pas une motivation suffisante car l'eau brute fournie par l'OEHC est abondante et relativement peu coûteuse ; il faut donc que ces techniques permettent aussi d'optimiser la production.

Des opérations comme "Irrimieux" n'existent pas en Corse mais peuvent être initiées sur toutes les filières. Les maraîchers sont cependant ceux auprès desquels ces actions peuvent être les mieux reçues. Des éléments de réponse existent déjà dans l'enquête conduite pour la GIZC. Les plus grandes marges de progression se trouvent dans les cultures fourragères arrosées par aspersion notamment au canon. Cependant, si des gains sont à attendre sur les cultures fourragères pour l'élevage et l'abreuvement des animaux, la formation la plus difficile sera celle des bergers.

Une concertation entre ODARC, Chambre d'agriculture, DDAF, DIREN, OEHC est engagée pour définir les orientations générales dans ce domaine, notamment au sein du comité de suivi des affaires hydriques (CSDAH) qui se réunit sur demande du préfet en période estivale dès lors que des pénuries en eau sont à prévoir.

D'autre part, des aides existent pour réutiliser les eaux grises, ou avoir recours à un hydrogéologue

lors d'un forage agricole mais ces aides ne sont pas sollicitées.
Enfin, la gestion de la zone humide tampon autour de l'étang est dépendante du secteur agricole.

OBJECTIF

Réduire la consommation d'eau brute des agriculteurs.

DESCRITIF DE L'ACTION

Les opérations ci-dessous sont réalisées par la chambre d'agriculture et entièrement financées par l'ODARC :

- Campagnes de sensibilisation des agriculteurs sur l'intérêt d'un suivi hydrique et les possibilités de formation et de financement : publicité des rencontres, ateliers de démonstration, brochures...
- Formation des agriculteurs volontaires à l'utilisation des systèmes de mesure densitométrique du sol. Le coût intègre l'acquisition de matériel pour démonstration.
- Aide au montage des dossiers de financement pour l'acquisition de matériels adaptés à l'activité agricole : frais de chancellerie.

INDICATEURS

- Nombre d'agriculteurs qui participent à la formation
- Nombre d'utilisateurs de systèmes d'aide à la gestion de l'irrigation.

PLAN DE FINANCEMENT

Financeurs	Montant prévisionnel € (HT)	%
ODARC	30 000	100
Chambre D'Agriculture (MO)	0	0

Numéro	Intitulé opération Année de réalisation	MO	Coût € HT	Financeurs	Montant € HT	%
1	sensibilisation	Chambre D'Agriculture	10 000	ODARC		
				Chambre		
2	Formation	Chambre D'Agriculture	5 000	ODARC		
				Chambre		
3	Aide à l'acquisition du matériel	Chambre D'Agriculture	15 000	ODARC		
				chambre		

CHAPITRE 2

LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS

CHAPITRE		OF SDAGE – LUTTER CONTRE LA POLLUTION		
Thème	ACTION N°2-11	ETUDE		Communes concernées
Lutte contre les pollutions	Quantifier les flux de polluants issus du bassin versant			Toutes les communes
Bassin Versant	Maitre d'Ouvrage	Programmation	Priorité	Coût € HT
Étang de Biguglia	Département de la Haute-Corse	2014-2018	1	150 000 €

SDAGE – Orientations fondamentales	
OF1	Lutter contre la pollution
Objectifs du SAGE de l'étang de Biguglia	
N_1	Lutter contre toutes les pollutions, notamment diffuses
N_2	Préserver les milieux aquatiques

PROBLEMATIQUE

Le bassin versant de l'Étang de Biguglia s'étend sur 182 km. La gestion de la qualité de l'eau des milieux aval passe par une connaissance des apports polluants des bassins amont. Parmi les problématiques de qualité de l'eau, le phénomène d'eutrophisation des milieux aval (lacs, lagunes, baies...) implique un diagnostic des apports de nutriments exportés par les bassins versants associés. Des études et expérimentations sont conduites depuis un certain nombre d'années à l'échelle du bassin versant de l'étang de Biguglia, unité logique de découpage du territoire pour toutes les études qui concernent l'eau. Certaines de ces études ont permis d'établir que les activités potentiellement polluantes (zones d'habitations, industrielles, activités agricoles, réseaux d'assainissement) y sont essentiellement concentrées dans la partie avale, c'est à dire aux abords et à l'Est de la RN 193 et occupent environ 72 km, soit 40 % de la surface totale.

L'étude réalisée par Géomorphi² montre particulièrement l'importance de gérer et maîtriser le mieux possible les pollutions, générées sur ces 40 % du territoire du SAGE. En effet, ces pollutions sont rejetées en grande partie dans l'étang, après traitements éventuels, de manière directe, par le biais des eaux de surface, ou indirecte, par le biais des nappes. À plusieurs reprises, l'étang a été pollué par des rejets provenant du dépôt pétrolier au Sud de la Marana, via le canal du Fossone. De même, au Nord du canal du Fortin est situé un dépôt de gaz qui n'est desservi par aucun réseau d'assainissement, le traitement et le point de rejet des eaux de lavage des cuves ainsi que des eaux domestiques ne sont pas connus. Enfin, un certain nombre d'usagers (particuliers, entreprises...) procèdent à des actes d'incivismes caractérisés avec des rejets sauvages d'eaux usées notamment lors de l'entretien de leurs installations.

² GEOMORPHIC, 2003 - État des lieux des sources de pollution et des vulnérabilités dans le périmètre du SAGE, phase 1, 54 p.

Il s'avère ainsi indispensable de comprendre les mécanismes de transfert, quantifier les flux de polluants vers les eaux et déterminer la contribution des différentes sources ponctuelles et diffuses pour mieux appréhender l'efficacité de changements de pratiques ou d'aménagements destinés à restaurer la qualité des eaux.

OBJECTIF

Améliorer la connaissance des flux de pollutions, notamment diffuses, sur le bassin versant. Réaliser un état zéro en début de contrat et évaluer l'efficacité des actions menées par une campagne en fin de contrat.

DESCRIPTEUR DE L'ACTION

Au travers de son 3ème plan de gestion, le service de la réserve naturelle, en adéquation avec les objectifs du SAGE, a programmé une étude,, afin de quantifier les apports en provenance du bassin versant de l'étang de Biguglia. À savoir, les apports directs mais surtout les apports diffus (apports liés à l'activité agricole, apports urbains par temps de pluie, rejets domestiques d'installations autonomes...) ainsi que les apports naturels via notamment les eaux de pluies.

Le plan de travail est le suivant :

- Constitution d'un comité technique
- Elaboration d'un cahier des charges en 2014 axé sur les nutriments et si c'est possible les matières en suspension
- Démarrage de l'étude en 2015 voire début 2016

INDICATEURS

Amélioration de la connaissance du fonctionnement du bassin versant/quantification des pollutions diffuses

PLAN DE FINANCEMENT

Financeurs	Montant prévisionnel € (HT)	%
AERMC	75 000	50
RNEB (MO)	75 000	50

L'évaluation financière est très grossière et sera affinée sur la base d'un CCTP qui précisera le contenu de cette action.

CHAPITRE	OF SDAGE – LUTTER CONTRE LA POLLUTION			
Thème	ACTION N°2-12	ETUDE		Communes concernées
Lutte contre les pollutions	Actualisation du Schéma directeur d'assainissement des communes de la plaine de la Marana			communautés de communes de la Marana
Bassin Versant	Maitre d'Ouvrage	Programmation	Priorité	Coût € HT pour mémoire
Étang de Biguglia	Communauté de communes Marana Golo	2009-2011	1	89 850 €

SDAGE – Orientations fondamentales	
OF1	Lutter contre la pollution
Objectifs du SAGE de l'étang de Biguglia	
N_1	Lutter contre toutes les pollutions, notamment diffuses
N_2	Préserver les milieux aquatiques

PROBLEMATIQUE

Le fonctionnement du réseau d'assainissement des communes de la Marana est mis en difficulté du fait de l'urbanisation importante de la plaine et du réseau séparatif peu efficace.

La compétence pluviale relève des communes qui ne disposent pas aujourd'hui de zonage pluvial pourtant obligatoire depuis 1992.

Les raccordements sauvages de conduites d'eaux pluviales dans le réseau d'assainissement provoquent de nombreux dysfonctionnements, notamment des débordements sur les postes de relevage entraînant des pollutions de l'étang, lors des phénomènes pluviaux intenses.

Bien que récente, la STEP de la Marana s'est révélé avoir atteint les limites de sa capacité lors de l'étude d'actualisation du schéma. Elle reçoit, notamment, les effluents non domestiques de certaines activités dans des proportions volumétriques très supérieures aux volumes autorisés par convention. Aujourd'hui, la STEP de la Marana a une capacité de 30000 EQ/hab. qui peut être augmenté à 37000 EQ/hab.

L'actualisation du schéma d'assainissement du SIVOM de la Marana a permis un diagnostic des réseaux et la mise à jour de scénarios de gestion contrastés.

La rénovation immédiate de la STEP de Borgo Nord est imposée par la réglementation européenne et contraint le gestionnaire à renoncer au scénario d'une seule station sur le lido.

D'autre part, la séparation des compétences entre assainissement et pluvial ne permet pas, dans l'État actuel du fonctionnement institutionnel, de faire appliquer le schéma directeur dans sa totalité pour réduire les entrées parasites. Il est donc assorti du lancement d'un schéma directeur intercommunal de gestion des eaux pluviales à l'échelle de la plaine porté par la Communauté de communes de la Marana (voir action du contrat).

OBJECTIF

Disposer d'un diagnostic des réseaux d'assainissement et d'un plan d'action pour leur mise aux normes afin de :

- supprimer les dysfonctionnements par temps de pluie, notamment sur les postes de relevage
- supprimer les rejets polluants de la STEP de Borgo Nord en mettant la station en conformité avec la directive ERU
- résoudre les dysfonctionnements du poste de relevage depuis le raccordement de Borgo sud
- adapter la capacité des stations d'assainissement aux besoins de la plaine.

DESCRIPTEUR DE L'ACTION

Le schéma directeur d'assainissement de la communauté de communes de la Marana a été actualisé par plusieurs opérations en 2009/2010 :

- campagne de mesures afin d'actualiser le diagnostic du réseau suite aux évolutions importantes des dernières années
- modélisation des réseaux sur le fonctionnement actuel par temps sec et temps de pluie
- test de solutions d'aménagement, scénarios de gestion de l'assainissement et programmation des travaux
- mise en place d'un SIG "réseaux"

Un suivi des rejets en mer de la STEP de la Marana a également été mis en place.

Les travaux engagés sont les suivants :

- réforme de la STEP de Borgo Nord pour une mise en conformité des rejets directs dans le milieu naturel
- mise à niveau de la STEP de la Marana,
- renforcement du réseau Nord
- mise en place d'un suivi des rejets en mer
- mise aux normes des stations de relevage avec installation de débitmètres
- mise en place d'un bassin tampon sur le poste de relevage de la Canonica. (Voir action suivante réalisée)

INDICATEURS

Nombre d'occurrence de débordement de postes de refoulement

Résultats du traitement des rejets

PLAN DE FINANCEMENT (pour mémoire)

Financiers	Montant € (HT)	%
AERMC	44 925	50
CTC	13 478	15
CD2B	4 700	5
CC Marana Golo (MO)	26 955	30

CHAPITRE	OF SDAGE – LUTTER CONTRE LA POLLUTION			
Thème	ACTION N°2-13	TRAVAUX		Communes concernées
Lutte contre les pollutions	Mise en conformité de la station d'épuration de Borgo Nord avec la DERU			Communauté de communes de la Marana
Bassin Versant	Maitre d'Ouvrage	Programmation	Priorité	Coût € HT
Étang de Biguglia	CC Marana Golo	2013-2016	1	4 053 000 € en cours

SDAGE – Orientations fondamentales	
OF1	Lutter contre la pollution
Objectif du SAGE de l'étang de Biguglia	
N_1	Lutter contre toutes les pollutions, notamment diffuses
N_2	Préserver les milieux aquatiques

PROBLEMATIQUE

La STEP de Borgo Nord est de type Boue activée en aération prolongée et traite les effluents de la commune de Borgo. Implantée en bordure de ruisseau de Rassignani, ce dernier reçoit les rejets des effluents traités ainsi que les éventuelles surverses issues de l'ouvrage de trop-plein qui assure le by-pass de la station par temps de pluie au niveau de la bêche du poste de relevage situé en entrée.

Le raccordement de la station d'épuration de Borgo Nord à la STEP de la Marana a été envisagé selon deux scénarios très différents. Suppression et rénovation de la station ont été comparées. La solution alternative qui consistait à installer une canalisation de raccordement sous l'étang, pour un passage direct, a été écartée lors de l'actualisation du schéma directeur de la Communauté de Communes Marana Golo. Elle aurait eu, a priori, l'avantage de supprimer les stations de relevage polluantes pour le milieu et aurait sans doute permis une économie importante de travaux. Mais elle n'est pas envisageable en raison des règles de protection liées au classement de l'étang en Réserve Naturelle.

Au vu de l'urgence d'une mise aux normes de la STEP de Borgo Nord, le comité syndical s'est orienté vers une réforme complète de la STEP de Borgo Nord.

La STEP de la Marana est saturée en situation de pointe de Temps Sec et son extension est à envisager à une échéance comprise entre 2015 et 2020 suivant la capacité retenue pour la STEP de Borgo Nord. Cette échéance se trouve cependant au-delà du contrat.

De plus, la conduite d'émissaire en mer est endommagée et des travaux de réparation et d'extension sont à envisager.

OBJECTIFS

Augmenter la capacité de la STEP de Borgo Nord à 8560 EH à l'horizon 2025 dans la configuration existante du réseau.

Répondre aux exigences de préservation de la Réserve Naturelle soit zéro rejet dans le Rassignani

DESCRITIF DE L'ACTION

Les filières de traitement des eaux usées et des boues définies dans l'avant-projet sont les suivantes :

- Poste de relèvement d'entrée servant aussi à alimenter le bassin d'orage.
- Bassin d'orage sur le site de l'ancienne station
- Un prétraitement avec :
 - Dégrillage par dégrilleur automatique
 - Dessablage/Dégraissage en ouvrage cylindro-conique
- Un traitement biologique avec :
 - Une Zone de contact
 - Zone aérée avec dénitrification par voie endogène
 - Aération par aérateur fine bulle
- Un bassin de dégazage permet d'assurer le dégazage des boues avant l'alimentation du clarificateur
- Un clarificateur équipé de pont raclé et sucé
- Un poste toutes eaux (eaux de colatures, eaux de la file boues, eaux du bâtiment d'exploitation, eaux de lavages diverses)
- Traitement physico-chimique du phosphore (dans le bassin biologique)
- Un traitement complémentaire des MES par tambour filtrant
- Un rejet par infiltration dans le sol
- Un traitement des boues par centrifugeuse suivi d'un séchage solaire
- Traitement des matières exogènes :
 - Matières de vidanges : stockage et injection à débit contrôlé

INDICATEURS

Résultats de traitement de Borgo nord

Etat du Rassignani (très bon état, bon état, moyen,...)

PLAN DE FINANCEMENT

Financeurs	Montant prévisionnel € (HT)
AERMC	1 081 992 *
CTC	202 650
CD2B	202 650
PEI	1 190 192
CC Marana Golo (MO)	810 600

*le montant de l'aide est basé sur le montant de l'assiette éligible aux aides de l'agence.

CHAPITRE	OF SDAGE – LUTTER CONTRE LA POLLUTION			
Thème	ACTION N°2-14	TRAVAUX		Communes concernées
Gestion qualitative	Création d'un bassin tampon sur le poste de refoulement de l'Aéroparc			communautés de communes de la Marana
Bassin Versant	Maître d'Ouvrage	Programmation	Priorités	Coût € HT pour mémoire
Étang de Biguglia	Communauté de communes Marana Golo	2012	1	940 000 €

SDAGE – Orientations fondamentales	
OF1	Lutter contre la pollution
Objectifs du SAGE de l'étang de Biguglia	
N_1	Lutter contre toutes les pollutions, notamment diffuses
N_2	Préserver les milieux aquatiques

PROBLEMATIQUE

Le poste de refoulement de l'Aéroparc situé sur la branche Sud du réseau de transfert vers la station de traitement du Lido présente des désordres dans son fonctionnement.

Ces désordres peuvent être de plusieurs types :

- Arrêt du poste suite à des problèmes d'alimentation électrique ;
- arrêt du poste suite à des problèmes de bouchage des pompes ;
- Insuffisance capacitaire du pompage lors des pointes horaires journalière par temps sec ;
- Insuffisance capacitaire du pompage lors des périodes de restitution du volume stocké dans le bassin d'orage de l'ancienne STEP Sud ;
- Insuffisance capacitaire du pompage lors des périodes de pluie.

La conséquence de ces dysfonctionnements est un départ à la surverse des eaux usées en entrée de ce système de pompage.

La solution retenue passe par la mise en place d'un bassin tampon sur le site du poste de refoulement de l'Aéroparc.

Principales caractéristiques de cette solution :

- Création d'un volume tampon permettant de stocker les survolumes des pointes horaires de temps sec,
- Création d'un volume tampon permettant de stocker les survolumes de temps de pluie (pluie de 2 heures de période de retour 4 ans) et la restitution à débit différé pour acheminement vers les ouvrages de traitement,
- Création d'un volume tampon permettant de lisser le transfert du débit vers le Poste de Refoulement de la Canonica et évitant ainsi d'éventuels débordements sur ce Poste,
- Utilisation de ce volume tampon pour prolonger l'utilisation des canalisations de refoulement en place et retarder leur remplacement par des canalisations de section plus importante,
- Mise en place d'un groupe électrogène de secours fonctionnant sur un défaut d'alimentation des pompes par le secteur pour supprimer les débordements suite à une coupure électrique,

- Réutilisation de la cuve enterrée du poste de refoulement existant en pièges à sable afin de d'éviter les problèmes d'usure prématurée des équipements et leur bouchage,
- Mise en place d'une désodorisation par voie sèche afin de se prémunir contre les problèmes d'odeur,
- Mise en place de l'auto surveillance sur le déversoir d'orage et le refoulement du PR Aéroparc,
- Prise en compte du développement attendu et identifié dans le cadre du schéma directeur avec la réalisation d'un génie civil apte à recevoir des pompes supplémentaires.

OBJECTIF

Supprimer les désordres de fonctionnement du poste de refoulement de l'Aréoparc situé sur la branche Sud du réseau de transfert vers la station de traitement des eaux usées du Lido.

DESCRITIF DE L'ACTION

Cet aménagement a été réalisé en réutilisant la cuve de pompage du poste de refoulement existant. Ce bassin tampon a un volume utile de 500 m³. Alimenté au fil de l'eau, la côte radier se situe à environ -2.30 m par rapport au terrain naturel. Le radier du bassin a été réalisé avec une pente longitudinale de 2% permettant de diriger les eaux usées stockées vers la fosse de reprise équipée des pompes de refoulement.

Le bassin tampon est précédé, au fil de l'eau, par un ouvrage de type piège à cailloux/dessablage

Fromagerie
Roquefort
projet
PR Aéroparc

La parcelle concernée est localisée sur la commune de Lucciana. Elle est bordée au Sud par la route départementale RD 107 et au Nord par un canal rejoignant le fleuve Le Golo. En tous points les travaux peuvent être confrontés aux infrastructures (réseaux d'eau potable, d'irrigation, de télécommunication, d'électricité, d'assainissement gravitaire, ...) publiques, ponctuellement à des cultures, ouvrages maçonnés etc... impliquant des exécutions particulières.

INDICATEURS

Postes de relevage mis en conformité

PLAN DE FINANCEMENT (pour mémoire)

Financeurs	Montant € (HT)	%
AERMC	282 000	30
CTC	235 000	25
CD2B	235 000	25
CC Marana Golo (MO)	188 000	20

CHAPITRE	OF SDAGE – LUTTER CONTRE LA POLLUTION			
Thème	ACTION N°2-15	ETUDE ET TRAVAUX		Communes concernées
Lutte contre les pollutions	Mise en conformité des postes de relevage 4 et 3 en application du SDA de la CAB			CAB
Bassin Versant	Maître d'Ouvrage	Programmation	Priorité	Coût € HT
Étang de Biguglia	CAB	2014 - 2015	1	400 000 €

SDAGE – Orientations fondamentales	
OF1	Lutter contre la pollution
Objectif du SAGE de l'étang de Biguglia	
N_1	Lutter contre toutes les pollutions, notamment diffuses
N_2	Préserver les milieux aquatiques

PROBLEMATIQUE

La CAB a engagé son diagnostic de réseau et les travaux de mise aux normes sont en cours. Des interventions ont eu lieu sur certains postes de relevage situés sur la commune de Furiani.

La pollution induite sur les milieux naturels par les débordements des postes de relevage des réseaux d'assainissement de la CAB est régulièrement constatée par la réserve Naturelle qui a charge de suivre la qualité des eaux.

Les postes de relevage de la CAB concernés par ces rejets dans la lagune font actuellement l'objet d'une étude pour trouver une solution pérenne.

Une opération de maintenance, permettant un fonctionnement correct de ces postes, a lieu tous les ans et nécessite de les vider afin de vérifier tous les organes et de les nettoyer. Pendant cet arrêt, l'eau usée doit être rejetée. Elle est aujourd'hui pompée par des camions hydrocureurs qui peuvent s'avérer insuffisants et dont les pompes sont sujettes à des pannes. Ces opérations sont donc l'occasion de pollution dans le milieu naturel rejoignant ensuite l'étang. L'accumulation de ces phénomènes peut entraîner des crises dystrophiques de la lagune en période estivale.

OBJECTIFS

Supprimer les dysfonctionnements par temps de pluie et permettre la maintenance sans dommage pour les milieux.

DESCRITIF DE L'ACTION

Les opérations à conduire sont les suivantes :

- étude de redimensionnement des pompes
- repositionnement des PR en fonction du projet de route du conseil Départemental

La mise en conformité du PR 3 interviendra en 2014 et celle du PR 4 en 2015.

INDICATEURS

Postes de relevage mis en conformité

PLAN DE FINANCEMENT

Financeurs	Montant prévisionnel € (HT)	%
AERMC	120 000	30*
CTC	100 000	25**
CD2B	100 000	25**
CAB (MO)	80 000	20

* L'éligibilité de cette opération aux aides de l'Agence sera évaluées au regard des conclusions de la mise à jour du diagnostic du fonctionnement du réseau, du programme global d'amélioration du fonctionnement du réseau par temps de pluie et de l'impact sur le milieu. Le taux maximum des aides de l'Agence pour les travaux de réduction de la pollution pluviale est de 30 %.

** Si non retenu au PEI (subvention PEI éventuelle : 160 000 €)

CHAPITRE		OF SDAGE – LUTTER CONTRE LA POLLUTION		
Thème	ACTION N°2-16	TRAVAUX		Communes concernées
Lutte contre les pollutions	Traitement des boues d'hydroxyde d'alumine de l'usine du Lancône			CAB
Bassin Versant	Maître d'Ouvrage	Programmation	Priorité	coût € HT pour mémoire
Étang de Biguglia	CAB	2012	1	1 M€

SDAGE – Orientations fondamentales	
OF1	Lutter contre la pollution
Objectif du SAGE de l'étang de Biguglia	
N_1	Lutter contre toutes les pollutions, notamment diffuses
N_2	Préserver les milieux aquatiques

PROBLEMATIQUE

Les rejets de l'usine d'eau potable du Lancône dans le Bevinco contiennent de l'hydroxyde d'alumine dont le rejet dans la rivière n'est plus autorisé. Depuis 2007, ces boues sont décantées et ont dans un premier temps été stockées sur place avant d'être évacuées par camion sur la STEP de Bastia. Cette solution provisoire, car très coûteuse, a fait place à une solution durable de traitement des boues sur site.

Trois scénarios ont été étudiés par des bureaux d'études. La solution retenue a consisté à installer une station d'épuration sur place dédiée au traitement de ces boues, c'est-à-dire leur déshydratation, seule solution valable à long terme. Elle a représenté cependant un investissement lourd pour la CAB : non seulement la construction de la station mais un emploi supplémentaire pour la gérer.

Plusieurs procédés ont été envisagés, la déshydratation mécanique paraissant la plus raisonnable. Trois bureaux d'études sont intervenus ; Géomorphique pour l'étude environnementale, Poyri pour le schéma directeur de la solution et Blazini pour la maîtrise d'œuvre. Un système de déshydratation des boues a été mis en place avec des lits de séchage.

OBJECTIFS

Supprimer tout rejet polluant dans le Bevinco et mettre en place une solution pérenne de traitement des boues générées avant leur évacuation.

DESCRITIF DE L'ACTION

Installation d'une station de déshydratation mécanique des boues sur le site de l'usine d'eau potable.

Évacuer les boues déshydratées sur un site de traitement.

Optimiser le retrait des boues et le traitement des eaux clarifiées lors de la production d'eau potable.

- Séparation des boues d'hydroxyde d'alumine dans les bassins de décantation et extraction pour évacuation des boues.

- Installation d'une station de traitement des boues par déshydratation.

- les boues déshydratées ont vocation à être évacuée une fois séchée ou solidifiée vers une station de traitement de ces boues, telle que Lombricorse.

INDICATEURS

Installation sur site de l'usine du Lancône d'une station de traitement des boues

PLAN DE FINANCEMENT (pour mémoire)

Financeurs	Montant € (HT)	%
AERMC	300 000	30
CTC	68 050	5
CD2B	68 050	5
PEI	400 000	40
CAB (MO)	200 000	20

CHAPITRE	OF SDAGE – LUTTER CONTRE LA POLLUTION			
Thème	ACTION N°2-17	ETUDE		Communes concernées
Lutte contre les pollutions	Définition d'un schéma directeur de gestion des eaux pluviales à l'échelle de la plaine de la Marana			CC de la Marana
Bassin Versant	maître d'Ouvrage	Programmation	Priorité	coût € HT
Étang de Biguglia	CC MARANA Golo	2014	1	212 500€

SDAGE – Orientations fondamentales	
OF1	Lutter contre la pollution
Objectif du SAGE de l'étang de Biguglia	
N_1	Lutter contre toutes les pollutions, notamment diffuses
N_2	Préserver les milieux aquatiques

PROBLEMATIQUE

Toutes les eaux pluviales sont actuellement envoyées dans le milieu naturel et transitent donc par les canaux. De plus, certains dysfonctionnements au niveau des réseaux d'assainissement entraînent des rejets dans les canaux. De nombreuses sources de pollutions diffuses sont recensées sur le bassin. Les stations de relèvement du réseau d'assainissement de la CC de la Marana, le long de la route de la Marana dysfonctionnent régulièrement lors des pluies importantes car les eaux pluviales ne sont pas correctement séparées des eaux usées. Le surplus qui ne peut être absorbé par les pompes de relèvement est directement déversé dans l'étang.

Une forte mortalité de poissons est également observée dans l'anse de la presqu'île de San Damianu lorsque les vents soufflent du Sud, remettant en suspension les vases.

La réserve Naturelle, fait un suivi de la qualité de l'eau du plan d'eau et de l'eau des canaux à la sortie des stations de pompage, en partie basse du Bevinco, en partie basse du Fossone et en partie basse du canal de colmatage.

A plusieurs reprises, l'étang a été pollué par des rejets provenant du dépôt pétrolier au Sud de la Marana, dans le canal du Fossone aboutissant à l'étang.

Au Nord du canal du Fortin est situé un dépôt de gaz qui n'est desservi par aucun réseau d'assainissement, le traitement et le point de rejet des eaux de lavage des cuves ainsi que des eaux domestiques ne sont pas connus.

L'aéroport possède un réseau de collecte de ses eaux pluviales traitées par des séparateurs d'hydrocarbures. Les eaux traitées sont rejetées dans l'ancien canal de colmatage. En période d'orages violents leur capacité ne parait pas suffisante pour assurer un traitement correct.

Enfin un certain nombre de rejets directs d'eaux usées (habitations, entreprises, etc.) dans les canaux sont identifiés lors de leur entretien.

Bastia, comme d'autres communes, a mis en place un schéma directeur du pluvial et va créer des réseaux séparatifs.

La communauté de communes n'ayant pas la compétence du pluvial souhaite assister les

communes dans la régularisation de leur réseau pluvial qui aujourd'hui dysfonctionne. Les rejets d'eau pluviale envoyés dans le réseau d'assainissement ne représentent pas des volumes importants pour le milieu naturel mais sont proportionnellement considérables une fois injecté dans le réseau.

OBJECTIFS

Supprimer les pollutions diffuses liées aux dysfonctionnements du réseau d'assainissement en temps de pluie

Rendre à l'étang les eaux de ruissellement peu polluées lorsqu'elles ne sont pas injectées dans le réseau d'assainissement

Réduire le risque inondation par ruissellement et les pollutions drainées vers l'étang.

DESCRITIF DE L'ACTION

- Coordination des gestionnaires des réseaux d'assainissement avec les gestionnaires des réseaux d'eau de pluie.
- Animation d'un comité de pilotage sur la gestion du pluvial
- Mobilisation et incitation des communes à la réalisation de leurs zonages pluviaux et à l'élaboration d'un schéma directeur de gestion des eaux pluviales à l'échelle de la plaine.
- Étude de schéma directeur de gestion des eaux pluviales à l'échelle de la plaine de la Marana conduite en maîtrise d'ouvrage déléguée par la communauté de communes de la Marana. (Voir compte rendu de la réunion du 6 mars 2013)

INDICATEURS

Schéma directeur

PLAN DE FINANCEMENT

Financeurs	Montant prévisionnel € (HT)	%
AERMC	106 250	50
CTC	31 875	15
CD2B	31 875	15
CC Marana Golo (MO)	42 500	20

CHAPITRE		OF SDAGE – LUTTER CONTRE LA POLLUTION		
Thème	ACTION N-2-18	ETUDE ET TRAVAUX		Communes concernées
Lutte contre les pollutions	Mobilisation des entreprises sur la gestion de leurs rejets Etude diagnostique des rejets des entreprises du BV de l'étang de Biguglia			toutes les communes du bassin versant
Bassin Versant	maître d'Ouvrage	Programmation	Priorité	coût € HT
Etang de Biguglia	CCIT2B/CMA2B	2013-2014	1	55 807 €

SDAGE – Orientations fondamentales	
OF1	Lutter contre la pollution
Objectif du SAGE de l'étang de Biguglia	
N°1	Lutter contre toutes les pollutions, notamment diffuses
N°2	Préserver les milieux aquatiques

PROBLEMATIQUE

Les contraintes réglementaires en matière de traitement des rejets liquides constituent un sujet complexe et d'actualité tant pour les collectivités que pour les entreprises.

En effet, les collectivités connaissent des difficultés pour traiter les effluents des entreprises dans la mesure où ceux-ci s'avèrent de plus en plus polluants.

On constate de plus, au niveau des entreprises, un besoin de mise en conformité de la gestion de leurs déchets toxiques et de leurs rejets.

La concrétisation actuelle de cette problématique est notamment la signature de conventions de raccordement.

A ce jour seulement quelques entreprises polluantes disposent de cette convention sur le périmètre du contrat d'étang.

La signature de celle-ci soulève bien des questionnements pour les collectivités et les entreprises car la problématique des rejets liquides est bien complexe au regard de différents points.

Tout d'abord la législation existante est riche et peu connue des entreprises. Les installations de traitement nécessitent souvent des investissements importants pour les entreprises.

Enfin, l'installation de ces dernières nécessite une emprise foncière dont ne disposent pas forcément les industriels.

Ces différentes contraintes imposent de penser différemment la mise en place de solutions en privilégiant l'approche collective et partenariale.

Cette action sera orientée prioritairement selon les axes suivants :

- Echantillon d'entreprises les plus polluantes (définie en concertation avec le SIVOM).
- Effluents rejetés dans l'étang (et non rejets mer).

- Effluents toxiques.

OBJECTIFS

Améliorer la qualité des effluents industriels rejetés dans le milieu naturel ou dans les réseaux d'assainissement.

DESCRITIF DE L'ACTION

Mise en place d'une démarche collective, en partenariat avec la CCI et la CMA de la Haute-Corse dans le cadre de la démarche environnementale qualifiante conduite sur le département de la Haute-Corse.

La démarche collective comprend deux phases :

⇒ Phase préparatoire :

- 1) Identification des partenaires et de leurs attentes :
- 2) Recensement des entreprises situées sur le périmètre de l'action (30 entreprises expertisées)
- 3) Définition et analyse du projet
- 4) Communication - Conception et élaboration d'une campagne de communication

⇒ Phase opérationnelle :

- 1) Analyse de l'existant et des besoins des entreprises
- 2) Accompagnement des entreprises dans leur démarche de mise en conformité

OBJECTIFS/GAINS ESCOMPTEES/INDICATEURS

Nombre d'entreprises mobilisées et ayant modifié la qualité de leurs rejets, Réduction des rejets polluants, Conventionnement des entreprises

PLAN DE FINANCEMENT

Financeurs	Montant prévisionnel € (HT)	%
AERMC	27 904	50
CD2B	6 100	11
CMA2B (MO)	10 883	19,5
CCIT2B (MO)	10 883	19,5

CHAPITRE		OF SDAGE – LUTTER CONTRE LA POLLUTION		
Thème	ACTION N-2-18bis	TRAVAUX		Communes concernées
Lutte contre les pollutions	Mobilisation des entreprises sur la gestion de leurs rejets Mise en conformité réglementaire, administrative et technique des entreprises ciblées par l'étude diagnostique			toutes les communes du bassin versant
Bassin Versant	maître d'Ouvrage	Programmation	Priorité	coût € HT
Etang de Biguglia	Entreprises	2015-2018	priorité 1	A déterminer

SDAGE – Orientations fondamentales	
OF1	Lutter contre la pollution
Objectif du SAGE de l'étang de Biguglia	
N_1	Lutter contre toutes les pollutions, notamment diffuses
N_2	Préserver les milieux aquatiques

PROBLEMATIQUE

Les contraintes réglementaires en matière de traitement des rejets liquides constituent un sujet complexe et d'actualité tant pour les collectivités que pour les entreprises.

En effet, les collectivités connaissent des difficultés pour traiter les effluents des entreprises dans la mesure où ceux-ci s'avèrent de plus en plus polluants.

On constate de plus, au niveau des entreprises, un besoin de mise en conformité de la gestion de leurs déchets toxiques et de leurs rejets.

La concrétisation actuelle de cette problématique est notamment la signature de conventions de raccordement.

A ce jour seulement quelques entreprises polluantes disposent de cette convention sur le périmètre du contrat d'étang.

La signature de celle-ci soulève bien des questionnements pour les collectivités et les entreprises car la problématique des rejets liquides est bien complexe au regard de différents points.

Tout d'abord la législation existante est riche et peu connue des entreprises. Les installations de traitement nécessitent souvent des investissements importants pour les entreprises.

Enfin, l'installation de ces dernières nécessite une emprise foncière dont ne disposent pas forcément les industriels.

Ces différentes contraintes imposent de penser différemment la mise en place de solutions en privilégiant l'approche collective et partenariale.

Cette action sera orientée prioritairement selon les axes suivants :

- Echantillon d'entreprises les plus polluantes (définie en concertation avec le SIVOM).
- Effluents rejetés dans l'étang (et non rejets mer).
- Effluents toxiques.

OBJECTIFS

Améliorer la qualité des effluents industriels rejetés dans le milieu naturel ou dans les réseaux d'assainissement.

DESCRITIF DE L'ACTION

Cette opération fait suite à l'étude diagnostique et consiste à mettre en œuvre le plan d'action qui en résulte.

Elle vise en priorité les établissements dont les effluents liquides et/ou déchets constituent, de façon individuelle ou collective, une source de pollution suffisante pour impacter le fonctionnement des systèmes d'assainissement et la qualité des boues, la qualité des rejets ainsi que celle des milieux.

Les actions qui pourraient être mises en œuvre, porteront sur :

- Mise aux normes réglementaire, administrative des entreprises :
Autorisations de rejet et/ou convention de raccordement délivrées par les collectivités.
- Mise aux normes réglementaire et technique :
Prétraitement, gestion des déchets dangereux, ...

Cette fiche sera précisée à l'issue de l'étude diagnostique (fiche 2-16)

OBJECTIFS/GAINS ESCOMPTEES/INDICATEURS

Nombre d'entreprises mises aux normes et ayant modifié la qualité de leurs rejets, Réduction des rejets polluants, Conventonnement des entreprises

PLAN DE FINANCEMENT

A déterminer

Financeurs	Montant prévisionnel € (HT)	%
AERMC		
CD2B		
CMDAHC		
CCI		

CHAPITRE	OF SDAGE – LUTTER CONTRE LA POLLUTION			
Thème	ACTION N°2-19	ETUDE		Communes concernées
Lutte contre les pollutions	Élaboration d'une charte agropastorale sur la réserve naturelle			communes riveraines de l'étang
Bassin Versant	maître d'Ouvrage	Programmation	Priorité	coût € HT
Étang de Biguglia	Département de la Haute-Corse	2014-2018	2	50 000 €

SDAGE – Orientations fondamentales	
OF1	Lutter contre la pollution
Objectif du SAGE de l'étang de Biguglia	
N_1	Lutter contre toutes les pollutions, notamment diffuses
N_2	Préserver les milieux aquatiques

PROBLEMATIQUE

L'agriculture et la pratique du pâturage au sein du territoire de la réserve sont autorisées par le décret portant création de la réserve naturelle. Une étude préalable à la mise en œuvre d'un plan de gestion pastoral a été réalisée en 2009 dans le cadre d'un stage de Master II³. Les résultats de ce stage ont permis d'effectuer une synthèse des pratiques agropastorales sur le périmètre de la réserve et d'évaluer les impacts environnementaux de cette activité sur le milieu. Une attention toute particulière a été portée à l'impact sur la flore ainsi que sur l'estimation des apports en élément nutritifs liés à l'élevage

En ce qui concerne la flore, le piétinement aurait un impact sur différents habitats. La mise en évidence de cet impact est basée sur la comparaison des relevés de 1991 et de ceux de 2005. On retiendra que le chêne pédonculé et les aulnaies avec une régression voire une disparition de *Carex remota*, *Arum italicum*, *Laurus nobilis*, *Rumex conglomeratus*, *Apium graveolens*, *Melissa officinalis* sont vraisemblablement affectés par le piétinement et par l'enrichissement azoté des sols par les troupeaux bovins. Cette étude montre aussi la disparition dans le canal de ceinture d'une des neuf populations de fougères des marais (*Thelypteris palustris*) présente uniquement sur ce site⁴. Au-delà de l'impact sur la flore, le gestionnaire a également pu observer que les élevages de bovins et ovins au bord de l'étang provoquent un effondrement des berges par le piétinement répété des animaux et une fragilisation d'habitat situés sur les berges. Ainsi une grande partie du canal de ceinture subit une forte érosion. Cette érosion due, d'une part au pâturage car les vaches traversent ce canal ou vont s'y abreuver, et d'autre part aux conditions météorologiques, notamment la pluie, rend les berges plus friables et conduit à des effondrements. Ceux-ci conduisent ainsi à un

³ Dupas Anaïs, 2009. – Évaluation des impacts du pâturage au sein de la réserve naturelle de l'étang de Biguglia (Haute-Corse) – Master 2 gestion intégrée du littoral et des écosystèmes Université de corse -26p

⁴ GAMISANS, J. (2005). Renouvellement de l'inventaire de la végétation de la Réserve Naturelle de l'étang de Biguglia. Rapport intermédiaire, novembre 2005. Réserve Naturelle Étang de Biguglia.

reprofilage des canaux entraînant certaines difficultés lors de l'entretien des canaux (faucardage et curage), réalisé par le service assainissement du département. L'accès aux canaux devenant alors difficile des actions de terrassements s'avèrent nécessaires afin de remodeler les berges.

OBJECTIFS

Définir et mettre en place des pratiques agricoles compatibles avec la préservation du milieu.

DESCRITIF DE L'ACTION

Afin de poursuivre sa gestion des pâturages, le service de la réserve en collaboration avec le SAGE poursuit son action par l'élaboration d'un plan de gestion agropastoral. Au travers de cette action, les informations acquises en 2009 devront être complétées par la définition des enjeux en terme de biodiversité (faune, flore et habitats) et l'évaluation du potentiel fourrager de la végétation (en fonction du type d'habitat). Des réunions de concertation et des groupes de travail seront organisés avec l'ensemble des acteurs concernés. En fonction des résultats d'étude et des concertations, des unités de gestion (clos) seront définies en fonction des caractéristiques du site et des exigences du bétail de même qu'un calendrier de pâturage: définition des durées (nombre de jours UGB) et des périodes de pâturage autorisées pour chaque clos (en prenant en compte la biologie des espèces d'intérêts patrimonial).

Articulée en 5 phases, ce plan de gestion agropastoral devra permettre - sur la base d'un diagnostic croisé des végétations, des pratiques de l'éleveur, des impacts attendus sur les milieux et des objectifs de gestion - de déduire les modalités de gestion les plus adaptées aux enjeux. Il devra également permettre l'ajustement des pratiques au vue des qualités agricoles et environnementales obtenues, argumenter la pertinence des choix et des évolutions de pratiques, proposer des critères d'évaluation de la réussite des actions engagées.

PHASE 1 : Diagnostic croisé (2015)

Cette première phase vise à identifier les menaces et les atouts des pratiques agricoles en place grâce à une description des exploitations et l'état de conservation des espèces et des milieux. Dans ce cadre, l'amorce de diagnostic réalisée en 2009 sera poursuivie.

Cette phase sera l'occasion d'une présentation concrète du calendrier de pâturage, des unités concernées, et de leurs fonctions dans le système d'exploitation.

PHASE 2 : Synthèse des enjeux agro-environnementaux (2015)

À partir du diagnostic, les enjeux seront hiérarchisés et priorisés en croisant les besoins de l'éleveur et les attentes environnementales identifiées au niveau du territoire. Cette phase doit permettre d'identifier les objectifs précis pour une gestion éco-pastorale.

Ce travail important consistera à rédiger explicitement le lien entre les pratiques déjà en place sur l'entité pastorale et les états de conservation des espèces ou des milieux naturels observés et / ou recherchés.

PHASE 3 : Propositions de modalités de gestion (2016-2017)

Principalement basée sur la concertation, cette phase sera l'occasion de faire des propositions de modalités de gestion (conduite du troupeau, équipements pastoraux, interventions complémentaires...) pour maintenir ou améliorer les qualités agricoles et environnementales de l'unité de gestion. Il s'agit plus d'adaptations des pratiques que de modifications profondes du fonctionnement de l'exploitation : changement d'effectif animal, période de pâturage préférentielle, rotation plus adaptée... Cette phase de concertation sera également l'occasion d'aborder les problématiques liées à l'harmonisation des équipements agricoles afin d'éviter l'utilisation de matériaux hétéroclites.

PHASE 4 : Suivis annuels et PHASE 5 : Ajustements (2018-2019)

Dans cette phase, il conviendra de définir des critères simples et mesurables pour permettre aux éleveurs et au gestionnaire de percevoir et mesurer l'effet de la mise en œuvre des pratiques pastorales. À l'issue de cette phase, s'il est nécessaire, des ajustements de pratiques pourront être décidée en concertation avec les éleveurs.

INDICATEURS

Mise en place de nouvelles pratiques agricoles. Signature de la charte agropastorale

PLAN DE FINANCEMENT

A déterminer

CHAPITRE 3

PRESERVER ET RESTAURER LES MILIEUX AQUATIQUES

CHAPITRE	OF SDAGE – PRESERVER LES MILIEUX AQUATIQUES			
Thème	ACTION N°3-20	ETUDE		Communes concernées
gestion milieux	Restauration de la continuité écologique sur le Bevinco			
Bassin Versant	maître d'Ouvrage	Programmation	Priorité	coût € HT
Étang de Biguglia	A déterminer CAB	2014-2018	1	Phase étude : 140 000 € Phase travaux : à déterminer

SDAGE – Orientations fondamentales	
OF2	Préserver les milieux aquatiques
Objectif du SAGE de l'étang de Biguglia	
N_2	Préserver les milieux aquatiques
N_3	Préserver ou restaurer la continuité écologique

PROGRAMME DE MESURES DCE

Définir une stratégie de restauration de la continuité piscicole

Créer un dispositif de franchissement des ouvrages (dévalaison et/ou montaison)

PROBLEMATIQUE

De nombreuses espèces piscicoles, et notamment l'anguille européenne, nécessitent de pouvoir se déplacer le long des cours d'eau pour effectuer leur cycle de développement et se reproduire. La présence d'obstacles sur le cours d'eau affecte les déplacements des espèces mais également le transit des sédiments, et est à l'origine d'une perte de fonctionnalité des milieux.

Le volet corse du plan de gestion de l'anguille (2007) définit le Bevinco comme zone d'action prioritaire. Dans ce sens, des mesures doivent être entreprises d'ici 2015 afin d'assurer la franchissabilité des ouvrages. Un réservoir biologique est par ailleurs identifié par le SDAGE sur le Bevinco.

Le recensement et l'expertise des ouvrages, effectués en 2010 par l'association MRM et l'ONEMA, ont permis d'identifier sur le Bevinco 3 obstacles à la continuité écologique qu'il conviendrait d'aménager :

- Le seuil de Casatorra, sur la commune de Biguglia (Le droit d'eau du seuil de Casatorra appartient à des propriétaires privés.)

- Le seuil de la salle des fêtes de Biguglia, sur la commune de Biguglia
- La prise d'eau potable de l'usine du Lancone

Ces seuils sont prioritaires, retenus comme « ouvrages Grenelle » au titre du plan national d'actions pour la restauration de la continuité écologique, c'est-à-dire qu'ils constituent des obstacles à l'écoulement sur lesquels il est nécessaire de réaliser des opérations de restauration de la continuité écologique. Suivant la circulaire du 25 janvier 2010, les ouvrages de Casatorra et de la salle des fêtes de Biguglia ont été identifiés en lot 2, c'est-à-dire que des études de définition de travaux doivent être lancées avant 2015.

OBJECTIFS

Assurer la continuité écologique piscicole et sédimentaire sur le Bevinco.

DESCRITIF DE L'ACTION

Cette fiche action concerne deux opérations :

1- les seuils de Casatorra et de la salle des fêtes de Biguglia proposée à la maîtrise d'ouvrage de la commune de Biguglia.

Pour ces 2 seuils, l'action se décompose en 2 phases :

- Étude de faisabilité visant à définir d'une part les espèces cibles en fonction des enjeux et d'autre part les modalités techniques et financières d'équipement ou d'arasement/dérasement des seuils. Cette phase permet de définir, après une étape avant-projet, un projet incluant les aspects administratifs et réglementaires (dossier loi sur l'eau, évaluation des incidences) nécessaires à la réalisation des aménagements
- Travaux d'aménagement et/ou de suppression des seuils

Le CG2B, l'AE, l'ONEMA et les services de l'État seront étroitement associés à l'élaboration du cahier des charges et aux différentes étapes des projets.

2 – Sous maîtrise d'ouvrage du gestionnaire de l'ouvrage l'action se décompose également en deux phases :

- Une étude de faisabilité de l'équipement de la prise du Lancone en dispositifs de franchissement pour assurer la continuité écologique de l'ouvrage
- En fonction des résultats, travaux d'aménagement de la prise d'eau.

L'étude se déroulera sur un plan méthodologique et sur un plan chronologique et organisationnel, conformément à la note technique du prestataire remise à l'appui de son offre. L'étude est composée de neuf missions :

- **Mission 1** : coordination générale du marché.
- **Mission 2** : la connaissance générale (visite de terrain), technique et administrative de l'ouvrage.
- **Mission 3** : l'analyse des enjeux environnementaux notamment, hydromorphologiques et biologiques liés à la présence de l'ouvrage dans le cours d'eau
- **Mission 4** : la réalisation d'une note sur la valeur patrimoniale et économique de l'ouvrage.

- **Mission 5** : la réalisation d'une étude détaillée des solutions techniques.
- **Mission 6** : réalisation d'une note de synthèse et comparaison des scénarii.
- **Mission 7** : la définition de l'étude projet.
- **Mission 8** : la maîtrise d'oeuvre pour la direction de l'exécution des travaux.
- **Mission 9** : la définition du protocole de suivi des impacts des travaux de restauration.

INDICATEURS DE RESULTAT

Linéaire amont rendu favorable à la continuité piscicole
 Linéaire aval rendu favorable à la continuité sédimentaire

PLAN DE FINANCEMENT

Seuils 1 et 2

Financeurs	Montant prévisionnel € (HT)	%
AERMC	42 000	60
OEC	14 000	20
A déterminer (MO)	14 000	20

Prise d'eau du Lancone

Financeurs	Montant prévisionnel € (HT)	%
AERMC	42 000	60
OEC	14 000	20
CAB (MO)	14 000	20

CHAPITRE	OF SDAGE – PRESERVER LES MILIEUX AQUATIQUES			
Thème	ACTION N°3-21	ETUDE		Communes concernées
gestion milieux	Cartographie et gestion des zones humides			
Bassin Versant	maître d'Ouvrage	Programmation	Priorité	coût € HT
	Conservatoire des Espaces Naturels Corse (CEN)	2012-2014	1	Phase 1 : 39 600 € Phase 2 : 12 797

SDAGE – Orientations fondamentales	
OF2	Préserver les milieux aquatiques
Objectif du SAGE de l'étang de Biguglia	
N_2	Préserver les milieux aquatiques

PROBLEMATIQUE

Le SDAGE du Bassin de Corse, au travers de la disposition 3C-04 intitulé « définir une stratégie de préservation et définir des zones humides naturelles prioritaires », préconise la protection, l'amélioration de la connaissance et l'engagement d'actions de sensibilisation sur un certain nombre de bassins versants de Corse, dont celui de l'étang de Biguglia pour lequel il est recommandé d'apporter une attention particulière.

Le PAGD du SAGE de l'étang de Biguglia, dans sa disposition N°7, préconise que soit conduit une démarche d'identification des zones humides et l'établissement d'un plan de gestion définissant les objectifs assignés aux zones humides et les actions ou mesures à engager pour les atteindre.

En application de cette disposition du SAGE et conformément aux recommandations du Comité de Bassin de Corse, une opération menée en deux étapes successives va être menée à l'échelle de l'ensemble des zones humides de l'étang de Biguglia.

OBJECTIFS

Cette opération a pour objectif de disposer d'une cartographie et d'objectifs en termes de préservation, de restauration et de gestion des zones humides du bassin versant de l'étang de Biguglia. Ces éléments ont vocation à être versés, *in fine*, au SAGE de l'étang de Biguglia, conformément aux recommandations émises par le Comité de Bassin de Corse.

DESCRITIF DE L'ACTION

Cette action se décompose en deux phases successives :

Phase 1 (2012-2014) : Cartographie et diagnostic global et concerté des zones humides du bassin versant de l'étang de Biguglia

Phase 2 (2014-2015) : Définition des orientations de préservation, gestion ou restauration des zones humides du bassin versant de l'étang de Biguglia

INDICATEURS

Cartographie et caractérisation des zones humides

Définition d'objectifs de préservation, de restauration et de gestion des zones humides

PLAN DE FINANCEMENT (uniquement phase 1)

Financeurs	Montant prévisionnel € (HT)	%
AERMC	15 840	40
DREAL	11 880	30
CD2B	3 960	10
CEN (MO)	7 920	20

Plan de financement Phase 2

Financeurs	Montant prévisionnel € (HT)	%
AERMC	2 638	21
CD2B	7 600	59
CEN (MO)	2 559	20

CHAPITRE	OF SDAGE – PRESERVER LES MILIEUX AQUATIQUES			
Thème	ACTION N°3-22	TRAVAUX		Communes concernées
gestion milieux	Maintenir l'ouverture du Grau (renouvellement du matériel)			
Bassin Versant	maître d'Ouvrage	Programmation	Priorité	coût € HT
Étang de Biguglia	Département de la Haute-Corse	2015-2016	1	450 000 €

SDAGE – Orientations fondamentales	
OF2	Préserver les milieux aquatiques
Objectif du SAGE de l'étang de Biguglia	
N_2	Préserver les milieux aquatiques

PROBLEMATIQUE

Le grau est le principal vecteur des échanges avec la mer permettant un renouvellement des eaux de l'étang dans la partie nord, puisque environ 5% du volume de l'étang est échangé par le grau lorsqu'il est ouvert⁵.

Les paramètres influençant l'ouverture du grau sont principalement, l'état de la mer et le transport littoral qui lui est lié, le débit du Bevinco, dont une mesure est réalisée à la station hydrométrique d'Olméa gérée par la DREAL et le niveau d'eau dans l'étang, représentatif du fonctionnement de l'étang sur la période antérieure puisqu'il est fonction des apports de débits arrivés dans l'étang les jours passés, et de l'état antérieur du grau.

L'ouverture du grau, naturelle ou artificielle, semble pouvoir se maintenir tant que les débits du Bevinco sont suffisants pour favoriser des vitesses d'écoulement permettant l'entraînement des sédiments de fonds à l'embouchure sauf si un coup de mer vient ponctuellement se surimposer à ces derniers. Car même pour un débit élevé du Bevinco et de fortes vitesses dans le grau, une tempête de période de retour annuelle a une capacité de transport suffisante pour favoriser la fermeture du grau.

Ce sont donc les courants de houle qui ont la plus grande capacité de transport sédimentaire comparativement aux courants généraux.

Ceci peut expliquer que lorsque les débits du Bevinco sont faibles à nuls, le grau se referme par suite du transport sédimentaire d'où l'effet de la dérive littorale. Une fois bouché, le grau ne peut plus s'ouvrir naturellement sauf si le niveau des eaux derrière le cordon est nettement supérieur à l'altimétrie du cordon, donc après une crue suffisamment importante du Bevinco ou du Golo dans une certaine mesure.

⁵ B.C.E.O.M, 2006. Étude hydrologique sur le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau de l'Étang de Biguglia. 40 pages + annexes.

L'ouverture naturelle du grau est possible si:

- le niveau dans l'étang est haut et la houle faible
- les apports dans l'étang sont importants et supérieurs à la houle
- la houle est très forte (tempête exceptionnelle)

Le grau est a priori fermé avec des conditions favorables à son ouverture mécanique si :

- les apports dans l'étang sont plus importants que la houle

Le grau est a priori fermé avec des conditions défavorables à son ouverture mécanique si :

- la houle est plus importante que les apports dans l'étang.

Le grau ayant tendance à se fermer naturellement sous l'effet des apports sédimentaires marins, une intervention mécanique est nécessaire pour l'ouvrir. Même si l'ensablement du grau peut être atténuée par la mise en place d'une amorce de chenal et la fréquence des opérations de dragage ainsi réduite, il sera toujours nécessaire de l'ouvrir lorsqu'il sera obstrué si les conditions environnementales l'exigent : alevinage, sortie des poissons adultes, vidange rapide de l'étang.

OBJECTIFS

Permettre la communication entre la mer et l'étang pour maintenir la biodiversité, favoriser l'alevinage et éviter les crises dystrophiques.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Entretien mécanique du grau comprenant l'achat du matériel

Le plan de gestion de la réserve naturelle a défini une période annuelle prioritaire de maintien du grau ouvert : de février à mai, principale période d'alevinage naturel par la mer.

INDICATEURS

État écologique du nord de l'étang

PLAN DE FINANCEMENT

A déterminer

CHAPITRE	OF SDAGE – PRESERVER LES MILIEUX AQUATIQUES			
Thème	ACTION N°3-23	TRAVAUX		Communes concernées
gestion milieux	Curage du Fossone			
Bassin Versant	Maître d'Ouvrage	Programmation	Priorité	Coût € HT pour mémoire
Étang de Biguglia	Département de la Haute-Corse	2012	1	110 000 €

SDAGE – Orientations fondamentales	
OF2	Préserver les milieux aquatiques
Objectif du SAGE de l'étang de Biguglia	
N_2	Préserver les milieux aquatiques

PROBLEMATIQUE

Bien que le Golo ne soit pas intégré au périmètre du SAGE de l'étang pour des raisons de cohérence en termes d'unité de gestion, il est essentiel de considérer le rôle et l'influence du Golo dans le fonctionnement hydrologique de l'étang. Il y a un demi millénaire, ce fleuve constituait en effet le principal apport d'eau douce puisqu'il se déversait non pas comme aujourd'hui dans la mer, mais directement dans l'étang. Au cours du XXème siècle, l'influence du Golo est restée importante, mais elle a été profondément perturbée ces dernières décennies. Les liens entre le Golo et l'étang sont assurés par un canal d'alimentation, le Fossone, situé quelques centaines de mètres avant l'embouchure et reliant l'étang à son extrémité sud. Mais les apports d'eau du Golo alimentés par ce canal ont été restreints ces dernières décennies en raison de l'extraction de matériaux dans le lit mineur aval du fleuve, entraînant un enfoncement de son lit et la mise en place d'équipements hydrauliques pour la valorisation énergétique du fleuve ; barrage de retenue de Calacuccia, se traduisant par une diminution des apports.

L'augmentation des apports par le Fossone peut permettre d'améliorer le renouvellement des eaux de la partie sud, sans remettre en cause l'équilibre de la salinité de cette zone puisque le Fossone véhicule des eaux dans l'étang de même nature que la salinité de cette partie d'étang.

Le Fossone apporte ainsi à la partie sud de l'étang des eaux provenant du Golo et des différents fossés qui rejettent dans le Fossone entre le Golo et l'étang.

L'analyse du fonctionnement a révélé des débits et volumes sortants de l'étang par le Fossone faibles par rapport aux échanges par le grau, du fait de la perte de charge importante dans le Fossone. Cette perte de charge était due à une longueur de plus de 4 km, à l'encombrement des berges et au dépôt de matériaux dans le canal.

Le Fossone présentait une débitance limitée du fait de son encombrement des berges par la végétation et par des dépôts de sédiments ou de macro-déchets au fond, consécutives aux faibles vitesses.

OBJECTIFS

Les conséquences d'une amélioration de la débitance du Fossone, par entretien des berges et curage, sont une augmentation des débits d'échange dans les deux sens : étang vers Golo et Golo vers étang. Elle entraîne donc une amélioration du renouvellement des eaux de la partie sud par des eaux plutôt douces, sous réserve de la qualité des eaux apportées. Cette charge supplémentaire facilite le maintien de l'ouverture du Grau et donc des échanges eaux marines/eaux lagunaires.

DESCRIPTEUR DE L'ACTION

Acquisition d'un engin par le Département et curage régulier du Fossone

INDICATEURS

Indicateur de moyens :
Linéaire de canal curé

PLAN DE FINANCEMENT (pour mémoire)

Financeurs	Montant prévisionnel € (HT)	%
OEC	55 000	50
RNEB (MO)	55 000	50

CHAPITRE 4

DEVELOPPER LA GESTION CONCERTEE

CHAPITRE	OF SDAGE – Développer la gestion concertée			
Thème	ACTION N°4-24	TRAVAUX		Communes concernées
gestion milieux	Gestion de la fréquentation et sensibilisation du public sur la presqu'île de San Damianu			
Bassin Versant	Maître d'Ouvrage	Programmation	Priorité	Coût € HT
Étang de Biguglia	Conservatoire du Littoral CdL	2014-2015	2	695 000 € en cours

SDAGE – Orientations fondamentales	
OF2	Développer la gestion concertée
Objectif du SAGE de l'étang de Biguglia	
N_2	Préserver les milieux aquatiques
N_5	Rendre perceptibles aux usagers du bassin versant la qualité patrimoniale, la richesse écologique et la fragilité des milieux naturels et humides associés à l'étang de Biguglia

PROBLEMATIQUE

Depuis décembre 2006, le Conservatoire du littoral est propriétaire de l'isthme et de l'ensemble des parcelles agricoles de la presqu'île de San Damianu, soit 120 hectares, acquis dans le secteur le plus sauvage de l'étang. Il s'agit d'un lieu hautement stratégique pour la conservation du milieu, et où la maîtrise foncière permet de développer des programmes de reconquête du milieu et de sensibilisation du public.

Suivant le cinquième objectif général du SAGE, qui vise à « rendre perceptibles aux usagers du bassin versant la qualité patrimoniale, la richesse écologique et la fragilité des milieux naturels et humides associés à l'étang de Biguglia », ce projet concerne la restauration écologique et paysagère des habitats naturels de la presqu'île ainsi que son ouverture raisonnée au public dans un but pédagogique de découverte. Ce projet, qui n'a pas été prévu dans le plan de gestion 2003-2007, mais qui est détaillé dans l'évaluation de ce même document, constitue l'une des opérations du plan de gestion 2014-2018.

Son intérêt tient à la situation de la presqu'île qui se trouve dans le secteur le plus sauvage de l'étang et qui offre un potentiel biologique remarquable. La protection de ce milieu particulièrement riche notamment pour l'avifaune, passe également par une sensibilisation du public aux enjeux liés à ce patrimoine écologique et historique.

Le Conservatoire du Littoral a ainsi fait procéder à l'élaboration d'un plan d'intentions paysagères par un architecte paysagiste et à la réalisation par un cabinet d'architectes d'un avant-projet de restauration de la maisonnette située à l'extrême sud de la presqu'île. Le site où est implantée cette construction actuellement très dégradée possède un intérêt historique, architectural et archéologique important du fait de la présence des ruines d'un édifice roman abondamment

documenté par les sources écrites et dont la première mention remonte à la fin du XIII^e siècle. La restauration de cette maisonnette, prévue, dans un second temps, permettra de la transformer en observatoire ornithologique. A terme, cet aménagement constituera un outil de travail particulièrement intéressant pour les ornithologues dans le suivi des populations mais aussi un outil de découverte et de sensibilisation du public.

Ce projet a d'ores et déjà obtenu :

- L'avis favorable du Comité consultatif de la réserve naturelle de l'étang de Biguglia en date du 07/07/2008
- L'avis favorable du CSRPN en date du 08/12/2009 ;
- L'avis favorable du Conseil des Sites en date du 23/02/2010.
- Enquête publique - avis favorable
- Arrêté préfectoral autorisant les travaux en date du 29/09/2011
- Permis d'aménager A 02B03710N0004 accordé par le préfet le 03/08/2012.

OBJECTIFS

Ouvrir l'isthme aux visites libres
 Ouvrir la presqu'île aux visites accompagnées
 Construire des observatoires
 Nettoyer et renaturer la presqu'île
 Favoriser la faune
 Restaurer la maisonnette

DESCRITIF DE L'ACTION

Les circuits à ouverture permanente :

- La rive est : Le Département de la Haute Corse a acquis en 2004 un ensemble de parcelles attenantes à l'isthme de San Damianu, qui s'étend sur près de deux kilomètres, entre les berges de l'étang et la route du cordon lagunaire. Cette liaison pédestre située entre la presqu'île de San Damianu et le sentier ouvert de Tombulu Biancu permettra une mise en cohérence des deux pôles de découverte du milieu.
- L'isthme : Ouvert en visites libres qui permet d'appréhender la découverte du site : une terrasse d'observation et des affûts permettront d'une part d'avoir une vue sur les bassins sud et nord de l'étang et d'autre part d'observer les oiseaux présents sur le plan d'eau.

Les circuits à ouverture exceptionnelle :

La presqu'île : La découverte de ce site proprement dit, s'effectuera uniquement en visites guidées assurées par le personnel du service départemental de la gestion de la Réserve Naturelle.

INDICATEURS

Programme pédagogique auprès du public

PLAN DE FINANCEMENT

Financeurs	Montant prévisionnel € (HT)	%
AERMC	113 747	16,4
OEC	104 250	15
CD2B	55 469	8
Fond Européen de développement régional	312 750	45
CEL(MO)	108 784	15,6

CHAPITRE	OF SDAGE – Développer la gestion concertée			
Thème	ACTION N°4-25	ETUDE		Communes concernées
gestion milieux	Mise en œuvre d'actions de communication et de sensibilisation			Toutes les communes du bassin versant
Bassin Versant	Maître d'Ouvrage	Programmation	Priorité	Coût € HT
Étang de Biguglia	Département de la Haute Corse	2015-2018	2	200 000 €

SDAGE – Orientations fondamentales	
OF2	Développer la gestion concertée
Objectif du SAGE de l'étang de Biguglia	
N_2	Préserver les milieux aquatiques
N_5	Rendre perceptibles aux usagers du bassin versant la qualité patrimoniale, la richesse écologique et la fragilité des milieux naturels et humides associés à l'étang de Biguglia

PROBLEMATIQUE

La réussite du SAGE passe par la mobilisation de tous les acteurs. La méconnaissance du fonctionnement, du rôle et de l'importance des milieux humides est le plus souvent la cause des mauvaises pratiques vis-à-vis de l'environnement.

L'évolution des populations est en rapport direct avec l'état de dégradation ou de restauration du milieu.

Les efforts accomplis sur le bassin versant par les acteurs gestionnaires de l'eau et des milieux naturels devront être relayés par tous les usagers pour assurer à la gestion de l'eau une dimension pérenne.

Le Plan de Gestion de la Réserve Naturelle vise à sensibiliser les différents usagers de l'étang de Biguglia. Il s'agit de faire connaître la valeur écologique et patrimoniale de l'étang. Un Écomusée a ainsi été créé. Le public visé appartient à trois catégories : les scolaires, le public local et le public touristique, pour lesquels des animations sur le site sont organisées toute l'année, telles que : expositions, visites guidées, ateliers de dessin, organisation de rencontre avec la presse, diaporamas, etc.

L'enjeu est de préserver l'écosystème actuel, remarquable malgré les nombreuses atteintes qu'il a subies. De nombreux travaux scientifiques ont été effectués tant sur la flore que sur la faune dans le cadre de la réserve naturelle de l'étang de Biguglia. Par ailleurs, de multiples activités sont présentes sur le bassin versant, dont beaucoup dépendent de la ressource en eau.

L'évolution des besoins et la disparition de certaines pratiques autour de l'étang conduisent à repenser les usages à travers les potentialités offertes par la ressource en eau et le fonctionnement des écosystèmes.

La diversité biologique implique que l'étang conserve ou retrouve toute la diversité des espèces et des communautés aquatiques et terrestres.

Elle dépend de deux activités à intégrer dans le développement durable : le pâturage et surtout, la pêche.

Trois dispositions permettent d'envisager le développement optimisé de la pêche lagunaire,

parfaitement compatible avec le maintien de la diversité biologique de la faune et de la flore : la qualité des eaux, l'ouverture du grau et un plan de gestion piscicole.

Un travail pédagogique est à conduire pour développer la connaissance du fonctionnement du bassin versant et des milieux naturels liés à l'eau auprès des élus, notamment ceux en charge des documents d'urbanisme.

Des opérations sont attendues par les conseils municipaux pour former les élus à la mise en œuvre du SAGE afin de le prendre en compte dans l'urbanisation, d'assurer la création de SPANC et de développer la connaissance des forages privés.

Ces opérations placées à l'échelle de chaque commune participeront au développement d'une prise de conscience sur les enjeux de la préservation de la ressource et la valeur patrimoniale des milieux aquatiques et des zones humides.

OBJECTIFS

Favoriser la mise en œuvre du SAGE

Développer la connaissance des milieux aquatiques et faire valoir l'importance de la ressource auprès de tous les publics.

Faire évoluer les usages vers un plus grand respect des milieux naturels.

DESCRITIF DE L'ACTION

Mise en œuvre de la stratégie de communication du SAGE en concertation avec les élus du bassin versant :

- sensibilisation des élus et mobilisation de personnes relais sur le bassin versant
- valorisation des actions menées au titre du SAGE et du Contrat
- campagnes de communication sur les différents thèmes du SDAGE et du SAGE
- organisation d'évènements sur l'eau, réalisation d'expositions itinérantes
- opérations pédagogiques dans les écoles
- organisation de visites thématiques du bassin versant
- réalisation de documents pédagogiques audio-visuels sur les problématiques identifiées sur le périmètre du contrat -

Élaboration d'outils pédagogiques sur la prise en compte du SAGE dans les documents d'urbanisme, et sur la réglementation sur l'assainissement autonome et les prélèvements privés.

INDICATEURS

Nombre d'opérations et nombre de participants aux opérations.
Programme de formation des élus à la mise en œuvre du SAGE

PLAN DE FINANCEMENT

Financeurs	Montant prévisionnel € (HT)	%
AERMC	100 000	Sur dossier (50 %)* ⁶
CD2B(MO)	100 000	50 %

⁶ Les actions menées au titre de l'EEDD envers les scolaires et le grand public relèvent d'aides spécifiques contractuelles et leur financement par l'agence est conditionné à la mise en place et l'animation, par le Conseil départemental, d'un groupe dédié à la gestion quantitative, émanant de la CLE. Les conditions d'intervention sont également précisées à l'article 9 du contrat «Engagement de l'agence de l'eau RMC ».

CHAPITRE	OF SDAGE – Développer la gestion concertée			
Thème	ACTION N°4-26	ANIMATION		Communes concernées
gestion milieux	Animation et suivi du Contrat			Toutes les communes du bassin versant
Bassin Versant	Maître d'Ouvrage	Programmation	Priorité	Coût € HT
Étang de Biguglia	Département de la Haute Corse	2014-2018	1	218 600 €

SDAGE – Orientations fondamentales	
OF2	Développer la gestion concertée
Tous les Objectif du SAGE de l'étang de Biguglia	
N_2	Préserver les milieux aquatiques
N_5	Rendre perceptibles aux usagers du bassin versant la qualité patrimoniale, la richesse écologique et la fragilité des milieux naturels et humides associés à l'étang de Biguglia

PROBLEMATIQUE

La mise en œuvre du contrat repose sur la volonté des maîtres d'ouvrage à agir. La mission SAGE mise en place par le Conseil Départemental de la Haute Corse est en charge d'animer les acteurs pour obtenir la réalisation des actions du Contrat Biguglia-Bevinco. Cette réalisation repose sur un suivi des opérations. A cette fin le chargé de mission sera mobilisé sur la base d'un quart temps.

OBJECTIFS

Favoriser la mise en œuvre du SAGE et la réalisation des actions du contrat.
 Etablir un tableau de bord et le renseigner
 Suivre l'évolution du bassin versant et faire un bilan à mi-parcours pour ajuster les actions, si nécessaire
 Assurer la cohérence des actions du Contrat avec les objectifs du SAGE.
 Préparer la révision du SAGE

DESCRITIF DE L'ACTION

Poste de chargé de mission SAGE - Contrat

Il consistera notamment à :

- assurer l'animation et le secrétariat technique et administratif du Comité d'Etang Biguglia-Bevinco avec l'appui du Comité technique (DREAL, DDTM, AE RMC, CTC, OEC) ;
- superviser la réalisation des actions sous maîtrise d'ouvrage du Département de Haute-Corse ;
- assister les maîtres d'ouvrages durant la réalisation des actions ;
- tenir un tableau de bord du Contrat d'Etang ;

- assurer la communication interne et externe du Contrat d'Etang ;
- élaborer les bilans à mi-parcours et en fin de Contrat.

INDICATEURS

Mettre en place une gestion globale et concertée des milieux aquatiques
Bilan d'activité annuel

PLAN DE FINANCEMENT sur les cinq années

Poste budgétisé pour un temps d'occupation à 70 %.

Financeurs	Montant prévisionnel € (HT)	%
AE RMC	109 300	50
CD2B (MO)	109 300	50

CHAPITRE	OF SDAGE – LUTTER CONTRE LA POLLUTION			
Thème	ACTION N°4-27	ETUDE		Communes concernées
Gestion milieu	Bilan intermédiaire du Contrat de Rivière			toutes les communes du bassin versant
Bassin Versant	maître d'Ouvrage	Programmation	Priorité	coût € HT
Etang de Biguglia	Département de la Haute-Corse	2016	priorité 2	En régie

SDAGE – Orientations fondamentales	
OF1	Développer la gestion concertée
Objectif du SAGE de l'étang de Biguglia	
N_2	Préserver les milieux aquatiques
N_5	Rendre perceptibles aux usagers du bassin versant la qualité patrimoniale, la richesse écologique et la fragilité des milieux naturels et humides associés à l'étang de Biguglia

PROBLEMATIQUE

La mise en oeuvre du Contrat d'étang Biguglia-Bevinco est prévue pour une durée de 5 ans (de 2014 à 2018 inclus). A l'issue des trois premières années, un premier bilan technique et financier devra être réalisé en interne pour faire le point sur l'état d'avancement du Contrat, les actions engagées et des difficultés rencontrées.

OBJECTIFS

Le bilan intermédiaire a pour objectif :

- de s'assurer de la bonne dynamique de la démarche ou, à défaut, mettre en évidence les difficultés rencontrées ;
- de faire le point sur l'état d'avancement dans la mise en oeuvre du contrat : actions réalisées et en cours, respect des calendriers... ;
- de proposer une liste des opérations à inscrire et/ou à modifier pour les deux dernières années du contrat, sous la forme d'un avenant ;
- d'informer les membres du Comité de bassin, ainsi que l'ensemble des partenaires concernés, sur l'état d'avancement de la démarche ;

DESCRIPTEUR DE L'ACTION

Sur la base du tableau de bord de suivi du SAGE, les actions engagées ou réalisées à mi parcours seront analysées par la mission SAGE avec le comité technique pour évaluer leur degré d'efficacité :

- état d'avancement, évolution, résultat obtenu, difficultés rencontrées

- pertinence : répond totalement, en partie ou pas à l'objectif poursuivi
- efficience : coût/efficacité

En fonction des résultats, l'action pourra être poursuivie, modifiée ou remise en cause.

Un rapport sera soumis à la CLE pour décision.

OBJECTIFS/GAINS ESCOMPTEES/INDICATEURS

Informers les différents partenaires sur l'état d'avancement du Contrat d'étang. Modifier éventuellement les opérations.

PLAN DE FINANCEMENT

Opération réalisée en régie par le Département de la Haute-Corse

CHAPITRE		OF SDAGE – LUTTER CONTRE LA POLLUTION		
Thème	ACTION N°4-28	ETUDE		Communes concernées
Gestion milieux	Bilan/ évaluation final du Contrat de Rivière			toutes les communes du bassin versant
Bassin Versant	maître d’Ouvrage	Programmation	Priorité	coût € HT
Etang de Biguglia	Département de la Haute-Corse	Fin 2018	priorité 2	20 000 €

SDAGE – Orientations fondamentales	
OF1	Développer la gestion concertée
Objectif du SAGE de l’étang de Biguglia	
N_2	Préserver les milieux aquatiques
N_5	Rendre perceptibles aux usagers du bassin versant la qualité patrimoniale, la richesse écologique et la fragilité des milieux naturels et humides associés à l’étang de Biguglia

PROBLEMATIQUE

Le Département de Haute-Corse fera réaliser en fin de contrat (fin 2018) une étude bilan / évaluation et prospective du Contrat d’étang. Cette étude a pour but d’établir d’une part un bilan technique du projet au regard des objectifs fixés, d’autre part une évaluation du contrat et des conditions de sa mise en œuvre (pertinence, efficacité et impact des actions du contrat, organisation locale, synergies entre les partenaires, efficacité des outils...), les raisons des éventuelles difficultés rencontrées, les facteurs de succès etc. Cette démarche doit contribuer à déterminer les suites à donner.

OBJECTIFS

Contrairement au bilan intermédiaire, la réalisation du bilan final sera confiée à un bureau d’étude privé.

DESCRITIF DE L’ACTION

Etude bilan : voir cahier des charges

OBJECTIFS/GAINS ESCOMPTES/INDICATEURS

- Informer et sensibiliser le grand public sur le Contrat d’étang Biguglia-Bevinco
- Informer les différents partenaires sur l’état d’avancement du Contrat d’étang.

PLAN DE FINANCEMENT

Financeurs	Montant prévisionnel € (HT)	%
AERMC	10 000	50
OEC	6 000	30
CD2B(MO)	4 000	20